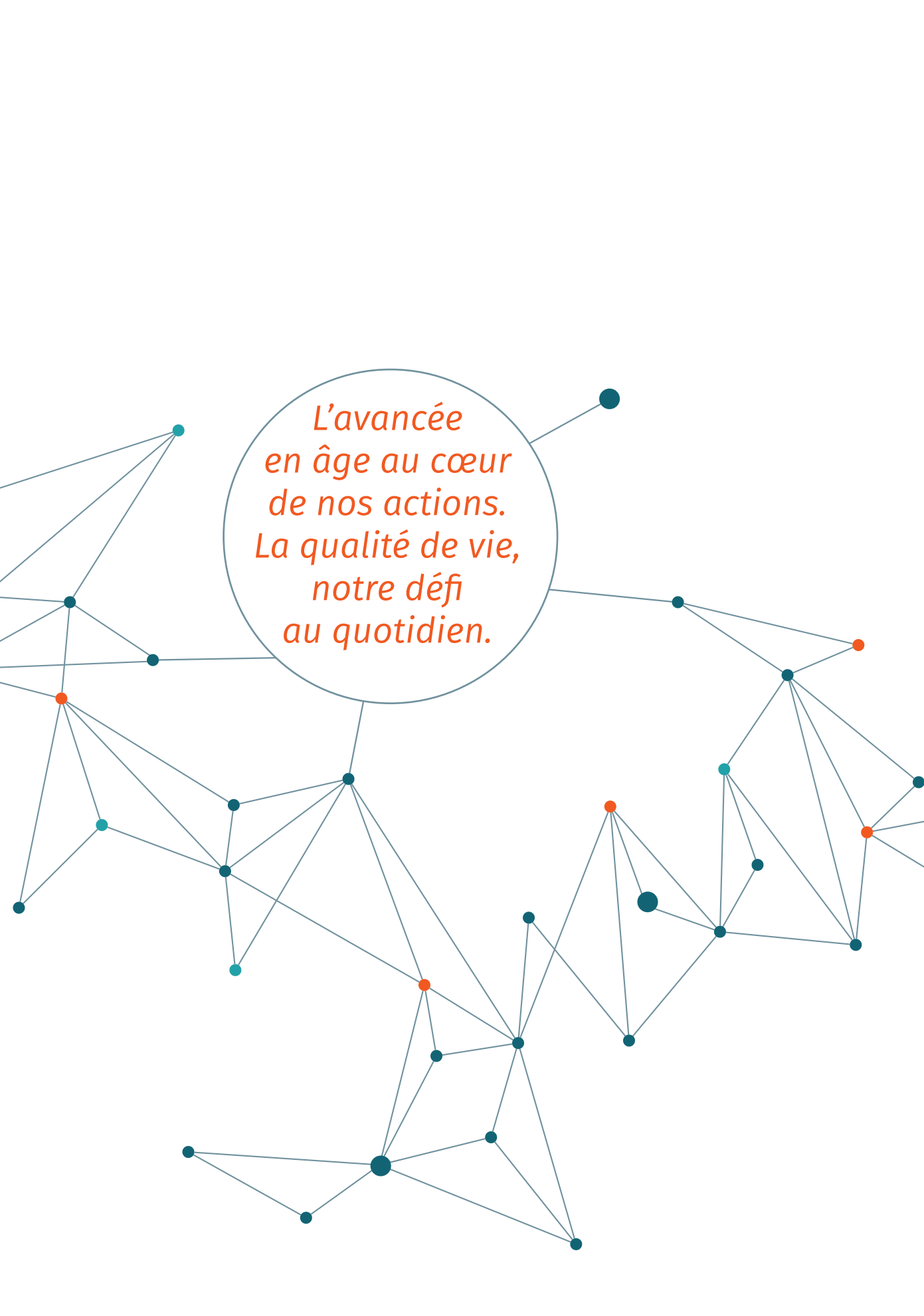


2025

Rapport d'activité



Financeurs 2025 du fonctionnement du PGI

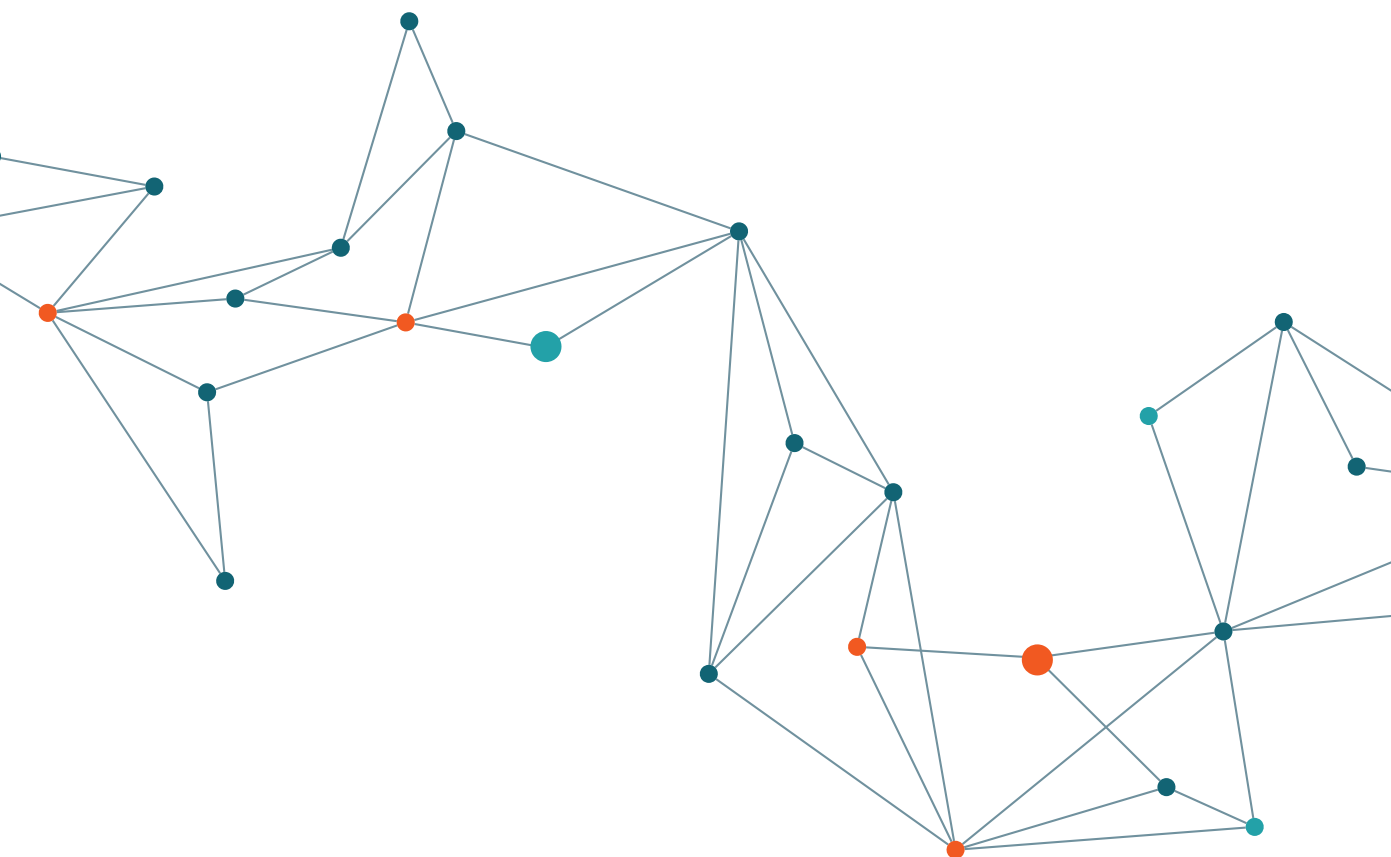


*L'avancée
en âge au cœur
de nos actions.
La qualité de vie,
notre défi
au quotidien.*

The image features a central white circle with a thin blue border, containing the text in a red, italicized sans-serif font. This circle is connected by thin blue lines to a network of nodes. The nodes are small circles in three colors: dark teal, light teal, and orange. These nodes are further interconnected by a web of thin blue lines, creating a complex, organic structure that spreads across the entire frame. The background is a solid light gray.

SOMMAIRE

—• QUI SOMMES NOUS ?	05
• Un gérontopole expert et fédérateur	05
• Un cadre de référence formalisé : le cahier des charges des gérontopôles	07
—• LA VIE DU PGI EN 2024	08
• L'activité 2025 des instances	09
• 2025, les chiffres clés	12
• La présence du PGI en 2025	13
—• NOS ACTIONS EN 2025	14
• Recherche	16
• Économie	40
• Formation	50
• Communication/prévention	63
—• ANNEXES	81



QUI SOMMES NOUS ?



- UN GÉRONTOPÔLE EXPERT ET FÉDÉRATEUR
- UN CADRE DE RÉFÉRENCE FORMALISÉ:
LE CAHIER DES CHARGES DES GÉRONTOPÔLES
 - La recherche
 - La formation
 - L'économie
 - La communication

05

07

L'AMBITION : UN GÉRONTOPÔLE EXPERT ET FÉDÉRATEUR

La transition démographique conduit à une représentation inédite des plus de 60 ans dans la société. En Bourgogne-Franche-Comté, près de 30% de la population a déjà plus de 60 ans. À l'échelle nationale, la France atteindra ce seuil d'ici une dizaine d'années, selon l'INSEE. Cette tendance structurelle implique une révision des politiques publiques en matière de santé, d'emploi et de finances sociales, afin de garantir une offre de soins adaptée aux besoins des publics et des conditions de travail dignes pour les professionnels, dans un contexte de tension budgétaire accrue.

Le Pôle de gérontologie et d'innovation (PGI), gérontopôle de Bourgogne-Franche-Comté, conduit **l'innovation en gérontologie et agit en faveur de l'amélioration de la qualité de vie dans les étapes de l'avancée en âge et pour l'accompagnement de la société au vieillissement**. Le PGI est une association loi 1901, créée en 2010 à l'initiative d'acteurs de divers horizons animés par une même conviction : la nécessité d'accompagner l'adaptation de notre société au vieillissement.

Il fédère un réseau d'acteurs diversifié et pluridisciplinaire de 83 membres, appuyé par une équipe technique experte de 10 salariés, et soutenu par un conseil scientifique de 11 membres, présidé par la Professeure France Mourey, professeure des Universités émérite au Laboratoire Inserm 1093 Cognition, action, plasticité sensori-motrice de l'Université de Bourgogne Europe. Ce conseil scientifique regroupe des Professeurs des Universités et Praticiens Hospitaliers, des Maîtres de Conférences, chercheurs universitaires et hospitaliers aux disciplines et champs de recherches variés. Il joue un rôle clé dans les études et recherches menées par l'équipe salariée, en validant les références des travaux, les méthodologies employées, les formations et en garantissant la robustesse des résultats.

Reconnu d'intérêt général, le PGI bénéficie du soutien de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, des collectivités locales, des groupes de protection sociale et des entreprises. Son budget s'élève à environ 1 million d'euros, financé à 80% par des subventions et à 20% par son chiffre d'affaires. Selon les années, la sous-traitance constitue la première ou la deuxième dépense du PGI, illustrant concrètement l'approche partenariale au cœur de sa méthode de travail.

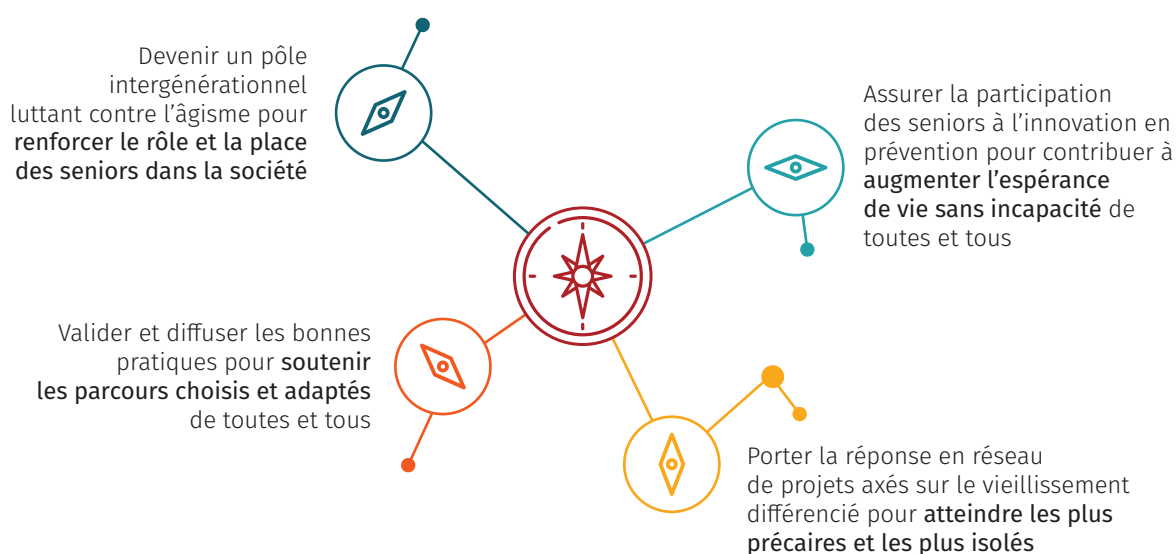
Le PGI oeuvre à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées à domicile, en institution ou en milieu hospitalier, par le développement de la recherche et de l'innovation grâce à une approche transverse du vieillissement. Le PGI fédère également les volontés et les compétences pour que les années de vie gagnées riment avec qualité et autonomie.

Le PGI a défini en 2024 sa feuille de route stratégique pour les années 2025 - 2030, à l'issue d'une concertation avec l'ensemble de ses membres et de ses partenaires.

Il en ressort quatre ambitions cibles:

- Devenir un pôle intergénérationnel luttant contre l'âgisme pour renforcer le rôle et la place des seniors dans la société;
- Valider et diffuser les bonnes pratiques pour soutenir les parcours choisis et adaptés de toutes et tous;
- Assurer la participation des seniors à l'innovation en prévention pour contribuer à augmenter l'espérance de vie sans incapacité de toutes et tous;
- Porter la réponse en réseau de projets axés sur le vieillissement différencié pour atteindre les publics les plus précaires et les plus isolés.

QUATRE AMBITIONS CIBLES



UN CADRE DE RÉFÉRENCE FORMALISÉ : LE CAHIER DES CHARGES DES GÉRONTOPÔLES

Les gérontopôles, membres de l'Union des Gérontopôles de France, partagent quatre grands domaines d'action et d'ambition inscrits dans leur cahier des charges commun.



LA RECHERCHE

Un gérontopôle doit développer et favoriser une recherche qui réponde aux besoins des personnes âgées et des professionnels, et des autres partenaires, lorsqu'ils œuvrent avec l'intention d'améliorer l'inclusion et la qualité de vie des personnes âgées dans la société, quelle que soit leur vulnérabilité. Le terme de recherche recouvre toutes les actions qui visent, à partir d'une question posée, à mettre en œuvre la méthodologie adaptée, le recueil rigoureux des données et l'analyse critique des résultats.



LA FORMATION

Chaque gérontopôle doit être un centre de compétences et de ressources en région. Proposant des formations à destination des personnes âgées, des aidants, des métiers gérontologiques et des professionnels qui sont en relation avec les personnes âgées de manière directe ou indirecte, il doit œuvrer concrètement à la montée en compétences des métiers et à l'adjonction de nouveaux savoirs, synonymes d'une plus grande reconnaissance des métiers.



L'ÉCONOMIE

La mission des gérontopôles (en silver économie) consiste à participer activement à la montée en qualité de l'offre de produits et de services actuellement proposés. Il reviendra à chaque gérontopôle d'œuvrer pour que les innovations puissent être à la fois évaluées par des gérontopôles et/ou des living lab, afin d'en valider l'usage et l'acceptabilité, et des clusters, afin d'en accompagner le développement économique. Cette articulation permettra une maturation de l'offre attendue par de nombreux acteurs.



LA COMMUNICATION

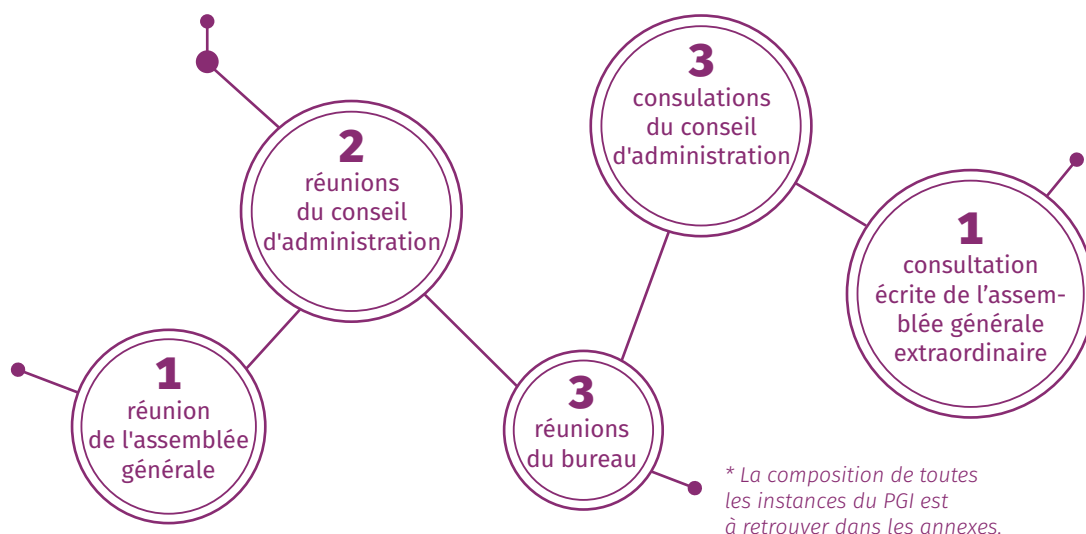
La mission de communication des gérontopôles est essentielle pour participer à l'accompagnement de la profonde mutation que représente la transition démographique. Le plan de communication est décliné en volets institutionnel, scientifique et grand public.

LA VIE DU PGI EN 2025

—● L'ACTIVITÉ 2025 DES INSTANCES	09
• L'activité 2025 des instances délibératives	09
• L'assemblée générale 2025 du PGI	09
• L'activité 2025 des instances consultatives	10
• En 2025, la participation active du PGI au développement de l'Union des Gérontopôles de France (UGF)	11
—● 2025, LES CHIFFRES CLÉS	12
—● LA PRÉSENCE DU PGI EN 2025	13

L'ACTIVITÉ 2025 DES INSTANCES

L'ACTIVITÉ 2025 DES **INSTANCES DÉLIBÉRATIVES** (MODALITÉS PRESENTIELLES OU DISTANCIELLES)

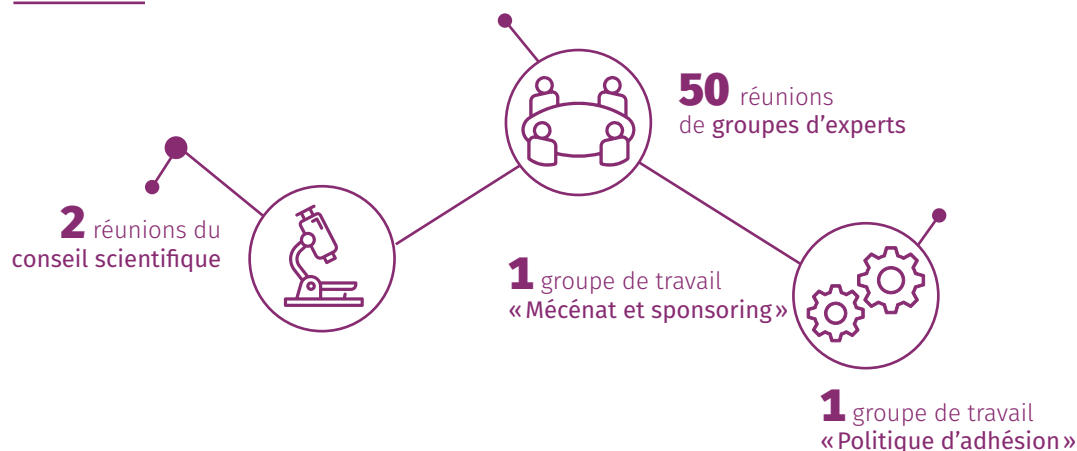


L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 DU PGI

Le 27 mai 2025, les membres du PGI se sont retrouvés à Besançon en assemblée générale ordinaire. Une occasion d'accueillir les 5 nouveaux membres adhérents et de prendre le temps d'échanger, de manière formelle et conviviale, avant d'assister à un après-midi de débats sur le vieillissement de la population en Bourgogne-Franche-Comté et les enjeux pour les politiques publiques territoriales.



L'ACTIVITÉ 2025 DES INSTANCES CONSULTATIVES



LE CONSEIL SCIENTIFIQUE



En 2025, le conseil scientifique du PGI s'est réuni à deux reprises. Ces réunions en format plénieront permis d'apporter de nombreux éléments de réflexion sur les projets d'études et de recherches en cours. Un focus a notamment été réalisé sur l'expérimentation régionale exosquelettes et sur la perspective d'une étude sur les chutes en EHPAD. La gouvernance et l'équipe technique ont également sollicité l'avis du Conseil scientifique sur l'éventualité d'un partenariat avec un laboratoire pharmaceutique.

En dehors de ces réunions, les membres du Conseil scientifique se sont impliqués comme experts dans différents projets menés par le PGI et l'UGF, mettant à disposition des ressources bibliographiques, des appuis méthodologique, des temps de relecture.

Enfin, deux chercheurs du conseil scientifique du PGI sont aussi membres du conseil scientifique de l'Union des Gérotopôles de France, chaque gérotopôle pouvant nommer deux membres.

GROUPE DE TRAVAIL « MÉCÉNAT ET SPONSORING »

Ce groupe de travail constitué de M. Magnin-Feysot (Vice-président du PGI), Mme Chagrin (Personne qualifiée), M. Boblin (Groupe La Poste) et M. Alixant (Secrétaire du PGI, Mutualité Comtoise) a permis le lancement de la démarche de mécénat du PGI. Ce groupe de travail a permis de définir la stratégie du PGI, en ciblant notamment la démarche de l'association vers une dynamique de mécénat, plutôt que du sponsoring. De même, les travaux et conseils du groupe de travail ont permis d'aboutir à la réalisation du dossier de mécénat

GROUPE DE TRAVAIL « POLITIQUE D'ADHÉSION »

Ce groupe de travail constitué de M. Alixant (Secrétaire du PGI, Mutualité Comtoise), Mme Joly (Membre du Bureau, AER BFC), M. Staszewski (Siel Bleu), M. Boblin (Groupe La Poste) a permis de redéfinir la politique d'adhésion du PGI et d'aboutir à la nouvelle grille des cotisations.



L'ACTIVITÉ 2025 DES GROUPES D'EXPERTS

Chaque année, des projets inscrits au programme de travail mobilisent des groupes d'experts parmi les membres adhérents du PGI, et s'élargissent à d'autres partenaires.

En 2025, **23 INSTANCES** dédiées au déploiement des projets se sont réunies régulièrement en modalités mixtes, pour piloter et mettre en œuvre les différents projets inscrits au programme de travail 2025.

* Retrouvez la composition des groupes d'experts dans les annexes

EN 2025, LA PARTICIPATION ACTIVE DU PGI AU DÉVELOPPEMENT DE L'UNION DES GÉRONTOPÔLES DE FRANCE (UGF)

L'UGF a été créée le 13 mars 2023, par une assemblée générale constitutive ayant réuni les représentants des 9 gérontopôles fondateurs.

Le PGI est très mobilisé dans le cadre de cette dynamique nationale, qui promeut notre modèle d'écosystème public-privé pour une transition démographique réussie.

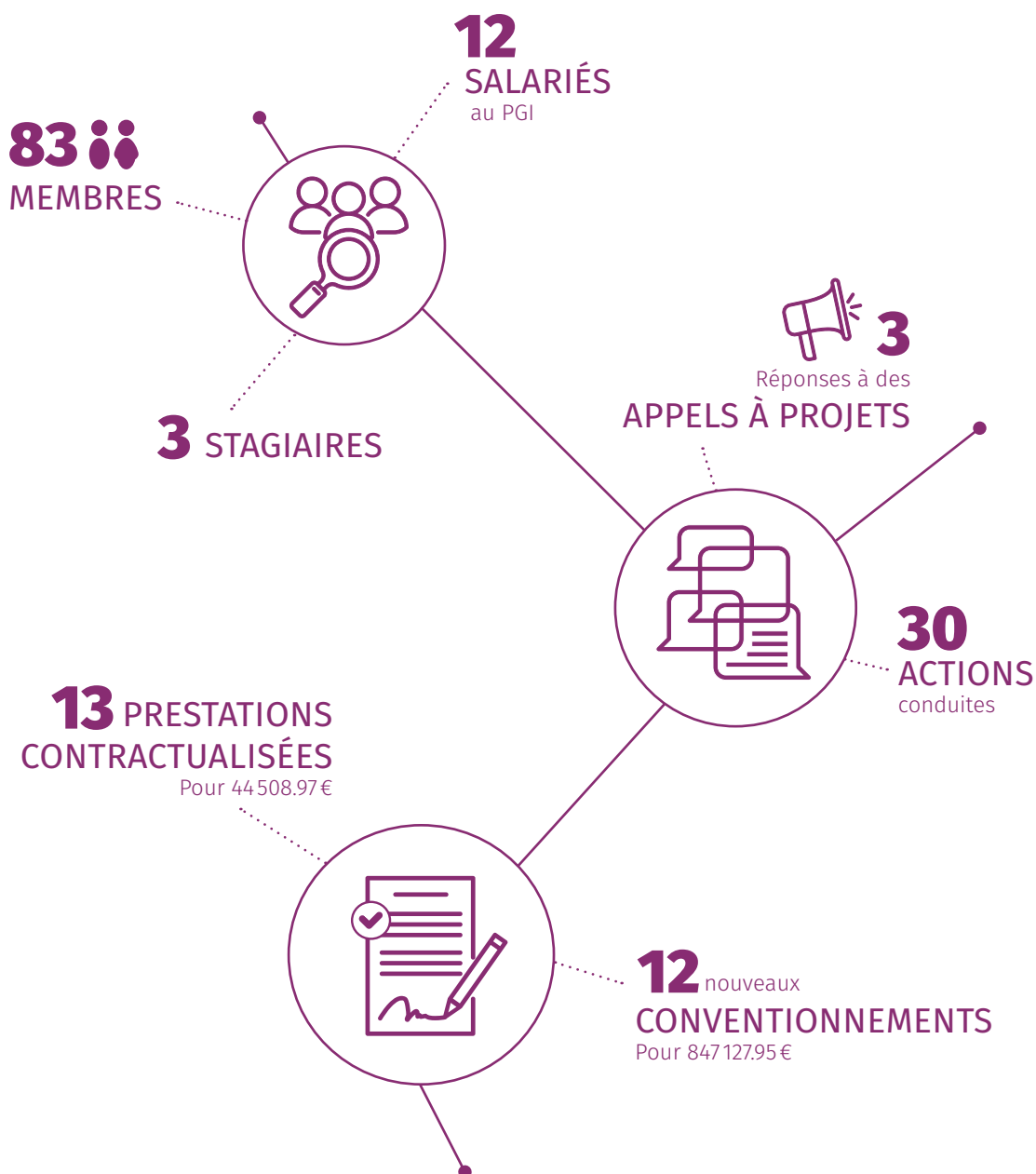
Notamment, pour la mandature 2023-2026, l'Union est présidée par notre présidente régionale et de ce fait, la fonction support à la gouvernance de l'UGF est aussi assurée en Bourgogne-Franche-Comté. Dans ce cadre, le PGI a en charge l'animation et l'organisation des séquences de gouvernance (Bureau, Conseil d'administration, Assemblée Générale, comité des directeurs et directrices), soit 23 réunions d'instance en 2025, hors groupes de travail. Il est à souligner que trois gérontopôles ont pleinement rejoint en 2025 l'UGF : le gérontopôle des Hauts-de-France, le gérontopôle Centre-Val de Loire et le Gérontopôle Di Corsica. L'accompagnement du PGI a également contribué à la poursuite de la structuration des outils de communication de l'UGF ainsi qu'à l'élaboration d'une feuille de route partagée des directeurs et directrices des gérontopôles dans les actions communes conduites dans le cadre de l'UGF. Le PGI assure également la coordination administrative et financière de l'UGF.

En 2025, l'UGF a poursuivi des partenariats opérationnels avec plusieurs institutions nationales et organismes de la sécurité sociale sur des projets innovants au bénéfice des seniors et du bien-vieillir. Des dynamiques nouvelles ont été initiées avec l'Agirc – Arrco et la Poste – direction Santé & Autonomie.

Comme tous les gérontopôles, le PGI participe à l'activité de l'Union et toutes nos réunions de bureau, de conseil d'administration ou d'assemblée générale, de même que la plupart des communications adressées aux membres du PGI, ont intégré des éléments relatifs à l'UGF, pour information ou débat. L'activité de l'Union a ainsi mobilisé nos instances consultatives régionales : notre conseil scientifique a contribué aux travaux avec plusieurs branches de la sécurité sociale.

L'équipe salariée du PGI a aussi été très engagée dans la participation et la réalisation de plusieurs projets nationaux conventionnés avec la Cnav, la CNSA et la caisse centrale de la MSA, notamment, ainsi que dans leur mise en œuvre.

2025, LES CHIFFRES CLÉS AU 31 DÉCEMBRE



LA PRÉSENCE DU PGI EN 2025

47 RÉUNIONS ET GROUPE DE TRAVAIL

19 en présentiel
avec des partenaires
de BFC et nationaux



28 en distanciel



ÉVÈNEMENTS



© E. Raguenet

13 manifestations
organisées ou coorganisées
en présentiel et distanciel

2 Webinaires restitution de l'étude
Résidences Autonomie, dont 1 réservé
aux Conseils départementaux

1 Webinaire accueil et accompagne-
ment en EHPAD des **personnes âgées**
avec des troubles psychiques



6 WEBINAIRES
organisés par le PGI

1 Webinaire Centre
de Ressources Territoriaux (CRT)

1 Webinaire présentation
de la **politique d'adhésion et mécénat**
destiné aux membres du PGI

1 Webinaire destiné aux membres du
collège 2 des entreprises concernant les
cotisations 2026

INTERVENTIONS

22 en présentiel
en BFC et national

2 en distanciel



FORMATIONS

8 sessions de formation
conduites par le PGI

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la ou des
catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

15 sessions de formation
conduites hors champ Qualiopi
dans le cadre du projet CNSA CRP

NOS ACTIONS EN 2025

Les actions du PGI menées en 2025 sont présentées en cohérence avec les quatre domaines d'actions inscrits au cahier des charges des gérontopôles (cf. page 7)



RECHERCHE

	16
• Living lab régional Autonomos	16
• Recherche-action autour de la reconstruction d'un EHPAD	18
• Poursuite des travaux FRAGIRE en prévention secondaire	20
• Programme d'étude GEOHDE	22
• Évaluation nationale du modèle des MARPA en inter gérontopôles	24
• Évaluation régionale du modèle des résidences autonomie	26
• Étude « Accepter et résister aux aides. Avoir 75 ans et plus en ville et à la campagne »	28
• Étude « Conseiller et accompagner les seniors et leurs aidants dans la mise en place d'une téléassistance adaptée »	30
• Recherches préliminaires à la réalisation d'une cartographie des lieux de vie collectifs	32
• Évaluation d'un tiers-lieu expérimental bien-être et santé seniors	34
• Accompagnement des structures et coordination de l'évaluation de l'expérimentation régionale « Exosquelettes et robotique à domicile » de l'ARS	36
• Mission de veille scientifique et institutionnelle pour la Carsat BFC	38



ÉCONOMIE

40

- Opportunités Seniors, offre régionale d'accompagnement des entrepreneurs du bien vieillir 40
- Centre de preuves en silver innovations Bourgogne-Franche-Comté 42
- Déploiement de communautés d'innovation en Bourgogne-Franche-Comté 44
- VIVA Lab en Bourgogne-Franche-Comté 46
- Tests d'usage et développements techniques VIVA Lab 48



FORMATION

50

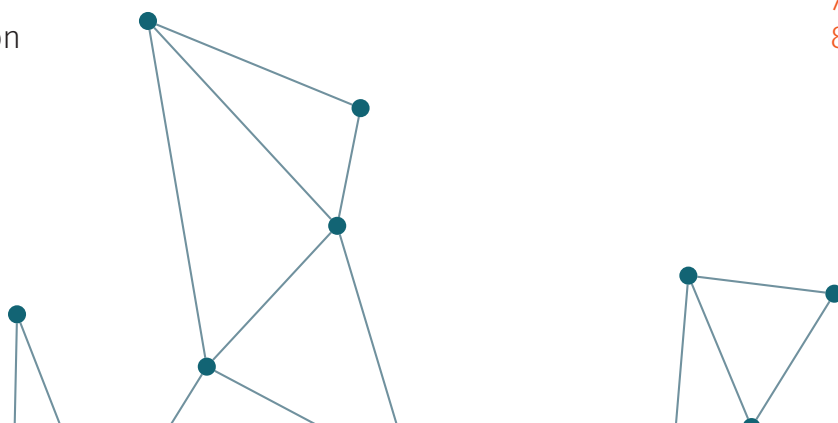
- Formation nationale des nouveaux évaluateurs de besoins d'aide à domicile 50
- Formation en santé mentale pour les évaluateurs de besoins d'aide à domicile 52
- Journée prévention de la perte d'autonomie avec le département et la CFPPA du Doubs 54
- Formations 56
- Interventions et animation 58
- Accompagnement des territoires innovants/ amis des aînés 60
- Accompagnement de la stratégie vieillissement de l'Union régionale des Centres Sociaux BFC 62



COMMUNICATION & PRÉVENTION

63

- Plan antichute des personnes âgées en Bourgogne-Franche-Comté 63
- Contribution au centre de ressources et de preuves dédié à la prévention de la perte d'autonomie 66
- OMEGAH, Objectif Mieux Être Grand Âge hébergement 68
- Animation de la communauté des EHPAD de BFC 71
- « Voilà l'été » Festival artistique et culturel en EHPAD 74
- Sensibilisation des commerçants à l'économie de la transition démographique 76
- ICOPE en BFC 78
- Communication 80



LIVING LAB RÉGIONAL AUTONOMOS

Amorçage de la première recherche-action du living lab Autonomos au sujet de l'accompagnement et du parcours des personnes en situation de handicap vieillissantes

RECHERCHE
Se poursuivant en 2026



En 2025, le PGI a été lauréat de l'appel à projet 2024 «Blanc» du programme «Autonomie» financé par l'IRESP CNSA. Dès février 2025, le PGI a conduit une recherche exploratoire préliminaire sur les terrains de recherche préalablement définis avec les partenaires d'Autonomos: le déménagement du foyer de vie de la Mutualité Française Saône-et-Loire à Mâcon et la construction d'une petite unité de vie dédiée aux PHV, et la construction d'une plateforme gérontologique à Saint-Vit, portée par la Mutualité Française Comtoise, et qui prévoit une résidence autonomie de 40 places avec 10 places dédiées à des Personnes Handicapées Vieillissantes (PHV).



QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

Le projet s'inscrit dans la poursuite des travaux du living lab Autonomos porté par le PGI, d'une part, financés en amorçage dans le cadre de l'AAP Blanc 2024 du programme «Autonomie».

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Il s'agit d'une part d'écrire et d'amorcer une méthodologie, responsable et participative, en explorant les terrains de recherche aux côtés des partenaires des professionnels et des personnes concernées. Il s'agit, d'autre part de constituer un consortium d'acteurs et d'écrire le contrat de définition de la première recherche-action pour construire un projet de recherche complet. Ce projet vise à favoriser la fluidité du parcours de vie et la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap vieillissantes.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

- Plusieurs groupes de travail avec les futurs résidents de la petite unité de vie de la MFSL pour recueillir leurs besoins, dont un en présence des familles et un en présence de l'architecte.
- Des entretiens avec les professionnelles de la MFC travaillant actuellement à l'EHPAD de Saint Vit.
- Des réunions de travail avec le LIR3S, pour construire un projet de recherche complet et prêt à être déposé.

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

Un rapport final est demandé par l'IRESP CNSA en 2026, pour témoigner de ce qui a été mis en place pendant cette année d'amorçage, qui s'étend de février 2025 à février 2026.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

En 2026, l'année d'amorçage du projet, financée par l'IReSP CNSA prend fin. Le PGI rendra le rapport final de cette année de recherche « exploratoire » au financeur et lui proposera un projet de recherche complet sur trois ans, porté cette fois par le LIR3S, aux côtés du CREAI, de l'EPNAK et des Mutualités Française Comtoise et Saône-et-Loire.

DATES-CLÉS 2025

- **Février** – conventionnement INSERM pour financement d'amorçage
- **Mars** – mise en place du partenariat avec le LIR3S
- **Mai** – entretiens avec les professionnelles de l'EHPAD
- **Mai** – réunion avec le CD 71
- **Juin** – 1^{er} groupe de discussion avec les futurs résidents de la Petite Unité de Vie (PUV)
- **Septembre** – 2nd groupe de discussion avec les futurs résidents de la PUV
- **Octobre** – visite d'Action Philippe Streit
- **Novembre** – réunion du comité des partenaires
- **Novembre** – réunion avec le CD 25

CHIFFRES-CLÉS 2025

2 unions territoriales mutualistes engagées / 2 Départements manifestant un intérêt pour la thématique / 5 professionnelles rencontrées en entretien / 5 personnes en situation de handicap vieillissantes rencontrées lors de 2 groupes de travail / 3 universitaires du LIR3S mobilisés sur le projet (Pr Dejoux, Pr Gateau et Pr Marcel) / 1 réponse à l'AAP du Pôle Fédératif de recherche en Santé Publique

ACTEURS

Les expertises mobilisées: recherche, coordination d'acteurs, recherche de financements
PGI: pilote et évaluateur

FINANCEMENT



RECHERCHE-ACTION AUTOUR DE LA RECONSTRUCTION D'UN EHPAD

En 2025, le PGI a accompagné VyV3 Bourgogne dans la poursuite de la recherche action, notamment sur deux volets: la coordination (poursuite des mises en lien entre les acteurs) et l'évaluation.

QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

Il s'agissait de profiter de la reconstruction de l'EHPAD Les Perce Neige, à Sombernon, géré par VyV3 Bourgogne, pour mener une recherche-action fondée sur une double approche: la démocratie participative en santé avec les acteurs de l'EHPAD (résidents, professionnels, familles, CVS, etc.) et la participation citoyenne à l'échelle du bassin de vie ou de la commune de Sombernon (élus locaux, services à domicile, professionnels de santé, tous habitants, de tous âges). Une étude de faisabilité a d'abord été conduite en 2022, puis l'obtention de premiers financements en 2023 et le lancement d'une thèse en CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche) ont permis d'amorcer la recherche.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Cette recherche-action poursuit un double objectif: d'une part, permettre aux habitants d'un territoire de penser l'EHPAD autrement qu'à travers une vision négative; et d'autre part, permettre aux résidents des EHPAD de retrouver une visibilité et une place dans l'espace public.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

Un doctorant en sociologie, rattaché à VyV3 Bourgogne, a poursuivi son travail de recherche à travers des observations immersives et des entretiens participatifs. Il a produit un rapport de recommandations à destination des cabinets d'architecture. Parallèlement, le PGI a réalisé l'évaluation intermédiaire de la méthodologie participative déployée par le doctorant, via des entretiens auprès des personnes ayant participé à cette démarche.

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

L'évaluation de l'action comprend:

Des indicateurs quantitatifs:

- nombre de focus-groupes réalisés;
- nombre de personnes impliquées, dont seniors;
- composition des groupes (genre, âge, etc).

Des indicateurs qualitatifs:

- satisfaction des participants, sentiment d'utilité, intérêt pour cette action et pour la méthode d'animation;
- actions émergentes des entretiens/focus et leur état d'avancement (en réflexion, en construction...).

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

En 2026, le projet se poursuit avec le maintien de la mobilisation des acteurs et des habitants, ainsi qu'une évaluation plus approfondie de la démarche participative mise en place.

DATES-CLÉS 2025

- Mars 2025 – production du rapport d'évaluation intermédiaire par le PGI
- Juillet 2025 – production d'un rapport de recommandations à destination des cabinets d'architectes par le doctorant, à la demande de la mairie

CHIFFRES-CLÉS 2025

5 entretiens semi-directifs réalisés auprès de seniors ayant participé aux ateliers (3 auprès de personnes extérieures à l'EHPAD et 2 auprès de résidentes de l'établissement) dans le cadre de l'évaluation intermédiaire / 43 recommandations, regroupées en 5 grandes thématiques, détaillées dans le rapport de recommandations.

ACTEURS

Les expertises mobilisées: recherche

PGI: pilote et coordinateur



FINANCEMENT



POURSUITE DES TRAVAUX FRAGIRE EN PRÉVENTION SECONDAIRE

En 2024, la Cnav, la Carsat BFC et le PGI ont repris les travaux FRAGIRE pour une nouvelle étape d'enrichissement et de professionnalisation du rôle en prévention secondaire des évaluateurs de besoins d'aide à domicile (EBAD).

QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

La grille FRAGIRE a été élaborée de 2013 à 2015 dans le cadre d'un programme de recherche pluridisciplinaire, dans le cadre de la politique de prévention de l'inter-régime de retraite. Elle constitue le socle scientifique de l'outil SIREVA d'évaluation des besoins d'aide à domicile pour les retraités GIR 6 et 5 en France, dans une approche multidimensionnelle de la fragilité et de la prévention secondaire. Depuis 2015, le projet s'est poursuivi via des programmes nationaux de formation d'évaluateurs et par la recherche-action complémentaire « Cohorte FRAGIRE ».

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

La reprise des travaux FRAGIRE vise à mieux outiller et former les évaluateurs afin de permettre une prévention individualisée, en fonction de trois sous-dimensions de fragilité (physique, psychique et sociale).

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

Le PGI a mis à jour l'état de l'art sur la fragilité au regard de ces trois sous-dimensions et réalisé un recueil des pratiques et des besoins des évaluateurs, en collaboration avec la Carsat BFC. La création d'outils d'accompagnement a débuté, en partenariat avec Promotion Santé. Une méthodologie d'exploration statistique des sous-scores de fragilité a été développée et mise en œuvre.

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

- Etat de l'art mis à jour et présenté au comité de pilotage;
- Présentation du recueil des pratiques et besoins des évaluateurs au comité de pilotage.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

En 2026, il s'agira de poursuivre la première version des outils d'accompagnement des EBAD, de les expérimenter auprès de 3 structures évaluatrices, de les évaluer et de proposer des ajustements. L'analyse statistique des sous-scores de fragilité arrivera également à son terme.

DATES-CLÉS 2025

- **Mars 2025** – réunion du groupe projet (Carsat, PGI et 3 structures évaluatrices) / réunion du groupe d'experts / Présentation de la méthode visant à expertiser la possibilité de trois sous-scores
- **Juin 2025** – Comité de pilotage avec l'Assurance retraite / livraison de l'état de l'art mis à jour et du bilan du recueil des besoins et pratiques des EBAD
- **Septembre-décembre** – préparation/anonymisation/extraction de la base de données régionale FRAGIRE en vue de l'analyse statistique
- **Novembre 2025** – réunion du groupe projet pour échanger autour des outils à construire et validation des propositions
- **Décembre** – proposition d'une version 1 du Guide d'appui aux évaluateurs pour relecture par la Carsat BFC et le groupe d'experts

CHIFFRES-CLÉS 2025

490 répondants au questionnaire sur les pratiques et besoins des EBAD

7 entretiens semi-directifs réalisés afin d'approfondir les pratiques des EBAD

ACTEURS

Les expertises mobilisées: recherche / formation

Pilote: Cnav et Carsat BFC

PGI: Pilote et promoteur de la recherche FRAGIRE,

dont le Pr Patrick Manckoundia est l'investigateur principal



FINANCEMENT



PROGRAMME D'ÉTUDE GEOHDE



En 2025, le PGI a continué son implication dans le comité des partenaires d'une sous-étude engagée avec le financement de l'ANR. Il s'agit de l'étude CARAVANE, qui vise à co-construire un nouveau modèle d'habitat seniors, respectueux des exigences sociales et écologiques, permettant de répondre aux besoins et aux souhaits des personnes vieillissantes.

QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

L'étude CARAVANE s'inscrit dans le cadre du programme GEOHDE (GENérations, autOnomie, Habitats, Domitique, Evaluation) pensé dès 2019 en association avec le PGI, l'Université Marie et Louis Pasteur et le CHU de Besançon.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Le projet CARAVANE vise à concevoir de nouveaux types d'habitat adaptés aux personnes vieillissantes.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

Le PGI a poursuivi cette année son appui aux équipes de recherche du CHU de Besançon et de l'Université Marie et Louis Pasteur autour de ce projet de recherche innovant. En 2025, le projet CARAVANE s'est axé sur de l'élaboration, en lien avec les équipes de l'Université de Technologie de Belfort Montbéliard (UTBM), de scénarii d'habitat en réalité virtuelle, afin d'obtenir des retours concrets de la part de seniors sur leurs souhaits et besoins en matière de logement, d'espaces extérieurs, de lien social ou encore d'accès aux commerces et aux services.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

Le rendu final auprès de l'ANR est prévu au second semestre 2026, et le PGI viendra en appui pour la phase de valorisation.

DATES-CLÉS 2025

- **Septembre** – publication du deuxième épisode de la série sur le projet CARAVANE, consacré à la méthode des cartes sensibles
- **Décembre** – publication du troisième épisode de la série sur le projet CARAVANE, consacré à la méthode des focus groupes

CHIFFRES-CLÉS 2025

2 épisodes de la série documentaire publiés / 50 retraités expérimentateurs des scénarii en réalité virtuelle

ACTEURS

Les expertises mobilisées: recherche
PGI: Partenaire associé



CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE



Maison de
l'Archi-
tecture de
Franche-Comté



Groupe ActionLogement



FINANCEMENT



(Auprès de l'UMLP-CARAVANE)

ÉVALUATION NATIONALE DU **MODÈLE DES MARPA** EN INTER GÉRONTOPÔLES

En 2025, l'évaluation nationale du modèle des MARPA (Maisons d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie), réalisée en Union des Gérontopôles de France et coordonnée par le PGI pour l'Union, s'est terminée.



QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

La Fédération Nationale des MARPA (FNMARPA) et la MSA (Mutualité sociale agricole) souhaitent procéder à une évaluation externe approfondie de ce modèle d'habitat seniors, dans un paysage de plus en plus concurrentiel, afin de valoriser une offre de proximité, à but non lucratif et ancrée dans son territoire.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

- Examiner si le modèle MARPA favorise le maintien de l'autonomie des résidents ;
- Evaluer la viabilité du modèle en tant qu'alternative crédible à l'entrée en EHPAD ;
- Identifier les principaux facteurs de différenciation au sein de l'offre en résidence autonomie ;
- Repérer les vulnérabilités et les menaces susceptibles de compromettre la pérennité de l'implantation et du développement du modèle ;
- Conseiller la FNMARPA sur les méthodes et les moyens d'élaborer un argumentaire de plaidoyer visant à valoriser le modèle MARPA au niveau national auprès des décideurs publics.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

L'évaluation a ciblé quatre thématiques : la vie en MARPA, l'activité salariée et bénévole en MARPA, le modèle économique et la dynamique territoriale.

Cinq gérontopôles, coordonnés par le PGI, et appuyés par des experts scientifiques, se sont impliqués dans la réalisation de l'évaluation reposant sur une méthodologie mixte, quantitative et qualitative. Le début de l'année a vu la finalisation de la rédaction des livrables finaux.

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

Livraison du rapport, de la synthèse et d'une proposition d'infographie.

DATES-CLÉS 2025

- **Avril** – livraison du rapport, de la synthèse et de l'infographie dans leurs versions définitives
- **Juin** – présentation des principaux résultats par le PGI lors de l'Assemblée générale de la Fédération Nationale des MARPA

ACTEURS

Les expertises mobilisées: recherche

Pilotes: FNMARPA et CCMSA

Evaluateur: UGF

PGI: Coordinateur des travaux



FINANCEMENT



ÉVALUATION RÉGIONALE DU MODÈLE DES RÉSIDENCES AUTONOMIE



En 2025, le PGI a poursuivi l'étude régionale du modèle des résidences autonomie sur les quatre thématiques issues de la revue de littérature et des entretiens de la pré-étude de 2023: le modèle économique, le taux d'occupation, les profils des résidents et la mission de prévention des résidences autonomie.

QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

Le PGI a été sollicité par son réseau de membres et de partenaires afin de conduire une étude du modèle des résidences autonomie. Ces derniers évoquaient des questionnements ou des difficultés relatifs:

- À leur modèle économique;
- À des constats de vacances;
- À leur mission de prévention.

Une étude préliminaire, menée fin 2023-début 2024 et financée par la Banque des territoires, a permis d'aboutir à une méthodologie adaptée et pertinente pour une étude plus complète, au plus près des besoins et enjeux affinés. Elle a également mis l'accent sur une quatrième thématique: la question de l'évolution des profils des résidents et l'accueil de nouveaux publics.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Les objectifs de l'étude sont d'analyser le phénomène de vacance, les nouveaux profils de résidents et d'interroger le modèle économique des résidences autonomie ainsi que la réalisation de leur mission de prévention; de comprendre les freins et les leviers liés aux choix de vivre en résidence autonomie; de proposer des pistes de réflexion et d'actions concrètes pour répondre à ces problématiques/questionnements et faire émerger des bonnes pratiques pour guider les partenaires et gestionnaires dans la valorisation, la modernisation et la promotion de ce modèle.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

Avec l'appui d'un comité de pilotage composé des financeurs et partenaires, le PGI a diffusé un questionnaire à destination des responsables de résidences autonomie de Bourgogne-Franche-Comté et réalisé une analyse statistique, entre autres sur les taux d'occupation, des entretiens semi-directifs et des focus-groupes.

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

Le rapport d'étude et sa synthèse sont disponibles sur le site du PGI. Les résultats ont été diffusés via deux webinaires, un à destination des Conseils départementaux, un autre ouvert à l'ensemble des partenaires. Ce dernier a réuni une quarantaine de personnes.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

Les échanges durant les webinaires ont permis d'approfondir certaines pistes de réflexions et de partager quelques retours d'expériences. Par exemple, un travail sur la coordination des différents financements, le développement de la logique de centre de ressources territorial avec sur un même lieu l'EHPAD et la résidence autonomie, la difficulté à mettre en place un réseau des responsables malgré les besoins exprimés, l'intérêt et les points de vigilance à accueillir de nouveaux publics (personnes en situations de handicap, étudiants) sont autant d'éléments qui pourront aiguiller les partenaires dans les suites à donner.

DATES-CLÉS 2025

- Février – réunion du comité de pilotage / Diffusion du questionnaire
- Mars-avril – réalisation des entretiens
- Mai – réalisation des focus-groupes
- Juin – réunion du comité de pilotage
- Novembre – diffusion du rapport d'étude et de sa synthèse
- Décembre – diffusion de deux webinaires

CHIFFRES-CLÉS 2025

34 réponses au questionnaire (sur 86 résidences autonomie au moment de l'étude) / 26 entretiens semi-directifs auprès de responsables de résidences autonomie, de résidents/es, des Conseils départementaux, de la Carsat BFC et de Kalivi / 2 focus-groupes auprès de seniors résidant en domicile individuel / Environ 40 personnes connectées lors du webinaire à destination de l'ensemble des partenaires

ACTEURS

Les expertises mobilisées: recherche
PGL: Pilote



FINANCEMENT



ÉTUDE « **ACCEPTER ET RÉSISTER AUX AIDES. AVOIR 75 ANS ET PLUS EN VILLE ET À LA CAMPAGNE** »



En 2025, le consortium composé du laboratoire de sociologie et d'anthropologie de l'Université Marie et Louis Pasteur, de Promotion Santé BFC et du PGI débute le projet d'amorçage «ARA», qui vise à mieux comprendre la manière dont les personnes de 75 ans et plus vivant à domicile et faisant face à des limitations dans les tâches de la vie quotidienne restent à l'écart des aides professionnelles auxquelles elles auraient droit.

QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

Plusieurs recherches en sociologie du vieillissement ont mis en lumière des résistances des personnes âgées ainsi que de leurs aidants face au recours aux aides professionnelles. Ce projet d'amorçage, soutenu par l'appel à projets de recherche «Analyse des politiques de l'autonomie, de l'offre médico-sociale et des besoins des publics» (APAOB) de l'IReSP-CNSA, cherche à aller plus loin en s'intéressant au non-recours aux aides professionnelles en France. Il s'agit de comprendre comment les personnes de 75 ans et plus vivant à domicile et faisant face à des limitations dans les tâches de la vie quotidienne restent à l'écart des aides professionnelles auxquelles elles auraient droit.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Le projet d'amorçage ARA vise à mener une enquête exploratoire afin d'élaborer une méthodologie participative du recueil de la parole sur la question de l'accès aux aides professionnelles, en vue d'un déploiement plus large de l'étude.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

En 2025, le PGI a participé à l'identification et à la mobilisation des partenaires afin de conduire des entretiens exploratoires auprès de professionnels et de constituer un comité de pilotage. Il a également été partie prenante de la conception d'outils de communication visant à faire connaître l'étude sur les deux territoires ciblés (quartier de Rosemont-St Ferjeux à Besançon et bassin de vie de Beaume-les-Dames).

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

En 2026, il s'agira de poursuivre les entretiens auprès des professionnels, notamment ceux du quartier de Rosemont-St Ferjeux, de réaliser des entretiens individuels et collectifs auprès de personnes de 75 ans et plus. Dans ce cadre, le PGI accueille un stagiaire en Master 1 de sociologie, parcours socio-anthropologie.

DATES-CLÉS 2025

- Novembre – 1^{er} comité de pilotage de l'étude

CHIFFRES-CLÉS 2025

7 entretiens exploratoires réalisés auprès de professionnels

ACTEURS

Les expertises mobilisées: recherche

Pilote: Université Marie et Louis Pasteur

Co-pilotes: Promotion Santé BFC et PGI



Communauté Professionnelle Territoriale de Santé



Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Banque Alimentaire
de Franche-Comté



Réseau Seniors
du Doubs Central



FINANCEMENT



ÉTUDE « CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LES SENIORS ET LEURS AIDANTS DANS LA MISE EN PLACE D'UNE TÉLÉASSISTANCE ADAPTÉE »



Dans le cadre du Plan antichute, le PGI a préparé fin 2025, le lancement d'une étude sur la téléassistance à domicile et en résidence autonomie en Bourgogne-Franche-Comté.

QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

La téléassistance est l'un des outils de prévention des chutes graves des personnes âgées, néanmoins, son usage en France est moins répandu que dans d'autres pays européens. Plusieurs éléments expliquent ce constat : connaissance insuffisante des dispositifs par les personnes âgées et leurs aidants, offre disparate parfois difficilement compréhensible, financements publics et privés variables selon les territoires, etc. Le collectif antichute a ainsi exprimé le besoin de structurer un outil d'aide à la décision pour aider à l'orientation des seniors et de leurs aidants vers une téléassistance adaptée. Cette démarche est reprise par le Plan antichute BFC, qui souhaite une étude approfondie afin de :

- Mieux informer les seniors et leurs aidants sur les offres de téléassistance ;
- Identifier les besoins et freins à l'équipement ;
- Proposer des outils concrets d'aide à la décision bénéficiant autant aux personnes âgées qu'à leurs aidants.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Les objectifs de cette étude sont :

- Recenser les modèles existants et leurs caractéristiques ;
- Exploiter les résultats de précédentes études et états des lieux ;
- Réaliser une analyse en région avec des entretiens auprès de personnes âgées, des professionnels prescripteurs, responsables de résidences autonomie ;
- Coconstruire, tester et ajuster des outils d'aide à la décision via des focus-groupes ;
- Diffuser les outils ;
- Evaluer l'action.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

La fin d'année a été consacrée à la préparation de l'étude en vue du démarrage début 2026. Cela représentait d'une part, la prise de connaissance de l'état des lieux sur la téléassistance produit en 2023 par la Direction interministérielle de la transformation publique et l'étude de « Marché de la Téléassistance pour le Maintien à Domicile en France » de MSI Report (2024) ; d'autre part les prises de contacts auprès des professionnels en vue de la réalisation des entretiens semi-directifs et le début du recensement des dispositifs et prestataires.

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

Il n'y a pas eu d'évaluation réalisée en 2025. Les indicateurs à transmettre dans le cadre du plan antichute seront les suivants :

- Nombre de dispositifs de téléassistance recensés et analysés ;
- Nombre d'entretiens menés avec bénéficiaires et les aidants ;
- Nombre d'acteurs mobilisés et engagés ;
- Nombre et type de supports de communication produits ;
- Feedback qualitatif des professionnels et bénéficiaires sur l'efficacité des outils ;
- Nombre de téléchargements/utilisations des supports (arbre décisionnel, flyer,...) ;
- Retour qualitatif des prescripteurs et professionnels.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

L'étude débutera dès janvier 2026 avec les entretiens semi-directifs auprès des professionnels, puis auprès de seniors. Ces entretiens serviront de base à la création d'outils et/ou à l'adaptation, diffusion, d'outils déjà existants. Ceux-ci seront ensuite testés et ajustés lors d'ateliers et des focus-groupes, puis diffusés et réévalués.



ACTEURS

Les expertises mobilisées : recherche / prévention-communication

PGI : Pilote



Retraite
& Santé
au travail



CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE



FINANCEMENT



Retraite
& Santé
au travail

RECHERCHES PRÉLIMINAIRES À LA RÉALISATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES LIEUX DE VIE COLLECTIFS

En 2025, le PGI a initié une étude de faisabilité d'un outil cartographique des lieux de vie collectifs (LVC) en Bourgogne-Franche-Comté.

QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

Dans un contexte de diversification rapide des solutions d'habitat pour les personnes âgées autonomes, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté soutient financièrement la création, la rénovation et l'équipement de différentes formes d'accueil. Aux côtés des résidences autonomie et des MARPA, dont le cadre est bien défini, se développent de nouvelles offres (résidences services, habitats inclusifs, colocations seniors) aux contours parfois flous et évolutifs. Cette porosité entre modèles, notamment autour de l'éligibilité à l'aide à la vie partagée (AVP) et du concept d'habitat accompagné, partagé et inséré (API), complexifie la lecture de l'offre sur les territoires. Dans ce contexte, la Carsat a sollicité le PGI afin d'étudier la faisabilité d'une cartographie thématique en open source permettant de mieux caractériser et visualiser cette offre à l'échelle régionale.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Les objectifs de l'étude sont de réaliser un état des lieux, tendant vers la plus grande exhaustivité, des lieux de vie collectifs accueillant des personnes âgées; de localiser et d'analyser leur répartition à l'échelle régionale et infrarégionale; de démarrer un travail d'identification des zones de fragilité territoriale, sous-dotées ou à fort potentiel de développement; d'associer plusieurs partenaires (notamment un laboratoire de recherche en géographie/aménagement du territoire) pour poursuivre l'étude à partir de 2026. La finalité est la production d'une cartographie thématique, accessible en open data.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

Avec l'appui d'un comité de pilotage composé de la Carsat et du laboratoire «Théoriser & Modéliser pour Aménager» (ThéMA), le PGI a proposé une typologie de LVC, effectué le recensement des structures, réalisé une analyse de leur répartition en BFC, collecté des indicateurs pertinents pour permettre une analyse fine de l'offre et de la demande et proposé des pistes de réflexion sur des indicateurs et des analyses à intégrer dans la future cartographie.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

Par la suite, le PGI, en collaboration avec le laboratoire ThéMA, va réaliser la cartographie.

DATES-CLÉS 2025

- Octobre – réunion du comité de pilotage
- Novembre-décembre – recensement des lieux de vie collectifs en BFC et collecte des indicateurs

CHIFFRES-CLÉS 2025

360 structures recensées

ACTEURS

Les expertises mobilisées: recherche

PGI: pilote



FINANCEMENT



ÉVALUATION D'UN TIERS-LIEU EXPÉRIMENTAL BIEN-ÊTRE ET SANTÉ SENIORS



En 2025, le PGI a poursuivi l'évaluation de l'expérimentation d'un tiers-lieu bien-être et santé, destiné avant tout aux seniors et porté par la Mutualité Française Saône-et-Loire.

QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

Après une démarche de coconception fortement participative, le tiers-lieu expérimental désormais nommé « l'Inter-Actif » a ouvert à Autun, il y a un an et demi.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Il s'agit de conduire, avec tous les acteurs, l'évaluation de plusieurs dimensions de réalisation du tiers-lieu, ainsi que de son impact, social et en santé, pour éclairer les conditions de pérennisation et d'essaimage du modèle.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

La démarche évaluative continue, confiée au PGI s'est poursuivie avec :

- L'évaluation interne, conduite par le comité d'évaluation réunissant des acteurs du tiers-lieu, dont des seniors. La démarche a notamment abouti à la création et la diffusion auprès des usagers de l'Inter-Actif d'un questionnaire portant sur la communication et la mobilité ;
- L'évaluation externe qualitative reposant sur des observations et des entretiens semi-directifs.

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

Un rapport intermédiaire produit en novembre a permis de mettre en lumière de premiers constats, des éléments de réflexion et des perspectives. Des indices d'un impact positif sur le lien social et le pouvoir d'agir se confirment. La notion de ce qu'est un tiers-lieu et ses enjeux de participation, d'ouverture et d'appropriation est de mieux en mieux comprise, permettant une véritable appropriation des lieux par les participants. Par exemple, ces derniers se sentent désormais légitimes non seulement pour proposer de nouvelles activités mais aussi pour les animer eux-mêmes.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

L'évaluation se poursuit et se terminera en 2026.

DATES-CLÉS 2025

- Avril – réunion du comité de pilotage
- Novembre – rapport intermédiaire

CHIFFRES-CLÉS 2025

4 réunions du comité d'évaluation / 3 journées d'observations immersives / 5 seniors suivis par entretiens semis-directifs, à raison de 3 entretiens chacun en 2025 (15 entretiens au total) / 108 réponses au questionnaire

ACTEURS

Les expertises mobilisées: recherche

Pilote: Mutualité Française Saône-et-Loire

PGI: évaluateur

Parmi les membres du PGI: Agirc-Arrco, APICIL, ARS BFC, AILES, CIAS Grand Autunois Morvan, Malakoff Humanis, Mutualité Française Saône-et-Loire, Mutualité Française BFC, Région BFC, Département de Saône-et-Loire, La Poste, Université Bourgogne Europe (Laboratoire Inserm 1093 Cognition, action, plasticité sensori-motrice et Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche «sociétés, sensibilités, soin» (LIR3S - UMR 7366)), Université Marie & Louis Pasteur (Laboratoire de Psychologie EA3188)/ Autres acteurs : Klésia, Kalivi, CPAM, Tiers-Lieux BFC, usagers du tiers-lieu



FINANCEMENT



ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES ET COORDINATION DE L'ÉVALUATION DE L'EXPÉRIMENTATION RÉGIONALE « EXOSQUELETTES ET ROBOTIQUE À DOMICILE » DE L'ARS



En 2025, le PGI a co-construit le cahier des charges de l'AAP «Exosquelettes et robotique à domicile» de l'Agence Régionale de Santé. Il a également instruit les projets et a contribué à la sélection de 4 structures lauréates à accompagner dans le cadre de l'évaluation de l'expérimentation d'exosquelettes à domicile.

QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

Dans le cadre du développement des innovations en santé initié à travers la révision du Projet Régional en Santé (PRS) en 2023, l'ARS a mis en place un comité stratégique régional d'innovation en octobre 2024. L'une des orientations portées par le comité stratégique porte sur le développement des usages de la robotique et des exosquelettes par les acteurs de la santé en BFC. Dans cette optique, l'ARS a souhaité proposer un appel à projets qui permettrait d'expérimenter des solutions d'exosquelettes à domicile, afin de faciliter l'accompagnement des personnes et d'améliorer la qualité de vie au travail des professionnels à domicile.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Le projet vise à évaluer l'implémentation de solutions d'exosquelettes à domicile, par la sélection de quatre structures expérimentatrices, qui pourront faire l'acquisition en 2026 d'exosquelettes de leur choix, et seront accompagnées par le PGI et des experts pour suivre un ensemble d'indicateurs socles et des indicateurs propres à leur structure afin de collecter des données à la fois sur l'adoption de la solution par les expérimentateurs, la facilité de l'utilisation et de l'intégration de la solution dans les pratiques et l'impact sur la santé et le bien-être au travail.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

- La co-construction du cahier des charges;
- L'instruction des dossiers;
- La sélection des structures lauréates;
- Un premier webinaire d'information à destination des structures.

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

Le PGI se rendra sur les différents sites expérimentateurs en 2026, et des comités de suivi et de pilotage seront organisés deux fois dans l'année.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

En 2026, les lauréats conventionneront avec le PGI être et recevront la première partie de la subvention pour faire l'acquisition des exosquelettes. Le PGI les accompagnera tout au long de l'année avec différentes échéances en prévision des rapports d'évaluation à fournir en 2027.

DATES-CLÉS 2025

- 26 septembre – publication de l'AAP
- 1^{er} octobre – 28 novembre – Dépôt des candidatures via la plateforme Démarches simplifiées
- 1^{er} au 12 décembre – instruction et sélection des dossiers
- 19 décembre – réunion de lancement / Webinaire d'information à destination des structures lauréates

CHIFFRES-CLÉS 2025

13 dossiers reçus / 4 structures sélectionnées / 3 départements concernés / 3 expertises mobilisées aux côtés du PGI (ARACT, ergothérapeute MFSL, LEDi)

ACTEURS

Les expertises mobilisées : gestion de projet, évaluation, économie de la santé, analyse des conditions de vie au travail, ergothérapie



FINANCEMENT



MISSION DE VEILLE SCIENTIFIQUE ET INSTITUTIONNELLE POUR LA CARSAT BFC



En 2025, le PGI a poursuivi la mission de veille partagée, confiée par la Carsat BFC dès 2024, sur deux nouvelles thématiques portant sur les actions collectives de prévention : le rajeunissement du public-cible et la mobilisation des seniors masculins.

QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

Dans le cadre d'une convention pluriannuelle, le PGI propose chaque année à la Carsat une veille partagée, sur le domaine du vieillissement, afin d'identifier les pistes d'études qui pourraient être utiles pour mener à bien la stratégie de la Carsat et/ou de l'interrégime sur le bien vieillir. Après avoir fourni des éléments de veille sur deux sujets en 2024 (le déploiement du dispositif ICOPE / les travaux du centre de ressources et de preuves de la CNSA), le PGI propose de nouveaux formats et contenus, sur deux nouvelles thématiques :

- Le rajeunissement du public cible pour les actions collectives de prévention, et la façon d'amener les plus jeunes seniors vers la prévention primaire ;
- La mobilisation des seniors masculins dans les actions de prévention.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Si les actions de prévention collectives produisent des effets positifs avérés, certains groupes restent encore insuffisamment mobilisés, notamment les hommes et les jeunes seniors. L'objectif est de comprendre les freins et les leviers à leur participation et d'identifier si les dispositifs existants peuvent être adaptés ou s'il conviendrait de développer de nouveaux formats, mieux alignés sur les besoins et attentes des publics ciblés.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

Afin de renforcer cette mission de veille, le PGI a noué cette année un partenariat avec Promotion Santé BFC. Il s'est agi de s'accorder sur la définition précise des thématiques à investiguer.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

L'année 2026 verra la production d'un corpus documentaire et d'une note d'analyse pour chacune des thématiques investiguées.



ACTEURS

Les expertises mobilisées: Recherche / prévention-communication



**Promotion
Santé**
Bourgogne
Franche-Comté



FINANCEMENT

Carsat

Retraite
& Santé
au travail

Bourgogne
& Franche-Comté

OPPORTUNITÉS SENIORS, OFFRE RÉGIONALE D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRENEURS DU BIEN VIEILLIR



En 2025, le PGI a poursuivi et amplifié son soutien aux entrepreneurs en région et a renouvelé l'événement régional pour la 4^{ème} année, à Dijon. Quatre entreprises ont aussi été mises en valeur avec le PGI et l'Union des Gérontopôles de France au salon Silver Economy Expo. Nous avons également poursuivi l'expérimentation du laboratoire des innovations.



QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

Le PGI pilote et anime le comité régional Opportunités Seniors, qui associe des partenaires diversifiés pour mieux accompagner et valoriser les innovations locales en réponse aux besoins et aspirations des seniors.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Mis en place dès 2021, le comité accompagne depuis 2023 les entrepreneurs à travers une offre dédiée (veille, valorisation, mise en réseau, orientation vers les dispositifs existants, etc.).

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

En 2025, ce sont 7 nouveaux porteurs de projets qui ont bénéficié de ce soutien coordonné. L'événement régional, pour sa 4^{ème} édition à Dijon, a réuni 100 participants autour d'une thématique transversale, celle des mobilités. Le format du laboratoire des innovations a été dupliqué à 3 reprises, permettant à la fois à des porteurs de projets de challenger leur prototype (zoom sur la mobilité en 2025) avec des seniors et des professionnels, et d'engager des discussions avec des retraités sur des thématiques à fort potentiel d'innovation (alimentation et habitat cette année).

Tout au long de l'année, le PGI a également poursuivi son travail de sensibilisation des acteurs du soutien au développement économique, non-membres du comité régional, avec de nombreuses rencontres destinées à présenter l'écosystème et l'offre d'accompagnement en place.

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

- Nombre de porteurs de projets accompagnés chaque année;
- Nombre de participants à l'événement Opportunités Seniors;
- Nombre d'entreprises accompagnant le PGI au salon Silver Economy Expo.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

Le PGI va poursuivre cette dynamique en 2026 en travaillant autour d'une nouvelle thématique forte pour l'événement Opportunités Seniors, celle de l'intelligence artificielle et de la robotique dans le domaine de la santé.

DATES-CLÉS 2025

- **Janvier** – réunion du comité Opportunités Seniors
- **Juillet et août** – 2 ateliers organisés pour la session du laboratoire des innovations avec Vitagora sur le thème de l'alimentation
- **14 octobre** – 4^{ème} édition de l'événement régional à Dijon et session du laboratoire des innovations
- **25 et 26 novembre** – participation (stand) au Silver Economy Expo à Paris avec 4 entreprises régionales
- **Décembre** – session du laboratoire des innovations avec Orvitis sur le thème de l'habitat senior

CHIFFRES-CLÉS 2025

7 nouveaux porteurs de projets accompagnés / 3 sessions du laboratoire des innovations / 100 participants au 4^{ème} événement Opportunités Seniors / 4 entreprises valorisées au Silver Economy Expo à Paris

ACTEURS

Les expertises mobilisées: silver économie / recherche
PGI: pilote et animateur



 Représentants d'usagers au PGI

FINANCEMENT



(Soutien du laboratoire des innovations)

CENTRE DE PREUVES EN SILVER INNOVATIONS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



En 2025, le PGI a continué de structurer la dynamique régionale d'un centre de preuves, au sens de la plateforme d'aide aux choix des dispositifs numériques préconisées par la Cour des comptes: un appui pour générer des preuves au travers d'études robustes et/ou pour structurer l'évaluation en région de ces dispositifs.

QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

Dès 2024, l'Union des Gérontopôles de France (UGF) a porté auprès des ministères la proposition d'une cellule d'appui nationale aux «silver innovations» (technologiques / numériques, en appui des pratiques) pour relever les défis du grand âge. Sa finalité est de faire de l'innovation un levier pour améliorer la qualité de vie des seniors et de la qualité de vie au travail des professionnels.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Inspiré du modèle des «What Works Centers» britanniques et du centre de ressources et de preuves piloté par la CNSA, un tel projet permettrait à notre région de se doter d'un dispositif d'évaluation par les sciences et les usages des innovations à capitaliser.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

En 2025, nous avons défini les contours de ce que pourrait être ce «centre» et initié des réflexions avec nos partenaires en région autour de plusieurs appels à projets nationaux, et notamment le Grand Défi «dispositifs médicaux numériques bien vieillir». Il a ainsi été décidé de s'orienter vers la finalité suivante: le soutien à des parcours de soin, de santé et de vie, choisis et adaptés aux besoins par l'innovation, accompagnée d'une méthodologie robuste, partagée et valorisée.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

Une réponse coordonnée en région n'a pas pu être réalisée à temps, mais une méthodologie est actuellement expérimentée en lien avec l'ARS dans le cadre du projet d'évaluation des exosquelettes à domicile. Cette méthodologie pourrait être dupliquée à long terme pour d'autres thématiques.

DATES-CLÉS 2025

- **Janvier et février** – groupes de travail avec les parties prenantes intéressées par la démarche
- **Juillet** – réunion de réflexion autour de l'Appel à projets du Grand Défi
- **Septembre** – lancement des travaux en parallèle avec l'ARS autour des exosquelettes à domicile

ACTEURS

Les expertises mobilisées: silver économie / recherche
PGI: pilote



Acteurs associés à la réflexion en 2025, partenariats susceptibles de s'élargir au cours de l'année

FINANCEMENT



DÉPLOIEMENT DE COMMUNAUTÉS D'INNOVATION EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



En 2025, le PGI a initié puis lancé sa première communauté d'innovation sur le territoire Creusot-Montceau, un concept créé par le Gêrontopôle de Nouvelle-Aquitaine.



QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

Une communauté d'innovation regroupe, sur un territoire donné, des établissements et services médico-sociaux ou hospitaliers, des professionnels et des usagers, des associations ainsi que des acteurs économiques engagés dans l'innovation ou ayant un intérêt à favoriser l'innovation ouverte. La communauté d'innovation a pour ambition de favoriser les échanges, le partage d'idées et l'émergence de solutions entre les acteurs d'un écosystème.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées en perte d'autonomie, fragiles, malades ou en situation de handicap, tout en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

Dans ce cadre, le PGI a accompagné la création d'une première communauté d'innovation sur le territoire Creusot-Montceau. Les partenaires ont identifié deux thématiques de travail prioritaires pour structurer les travaux à mener : la mobilité et la communication.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

Le PGI propose d'essaimer cette dynamique en créant de nouvelles communautés d'innovation sur d'autres territoires en région, à partir de 2026, en les inscrivant dans des dispositifs de coopération déjà existants localement.

DATES-CLÉS 2025

- Juin – réunion d'information auprès des acteurs du territoire
- Septembre – réunion de lancement de la communauté d'innovation Creusot-Montceau

CHIFFRES-CLÉS 2025

14 partenaires membres de la communauté

ACTEURS

Les expertises mobilisées: silver économie
PGI: coordinateur

(Acteurs de la première communauté au Creusot-Montceau – le référent de la communauté est l'association C3R)



FINANCEMENT



VIVA LAB EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



En 2025, le PGI a poursuivi son appui à la Carsat BFC pour la structuration, l'animation et le secrétariat de la coordination régionale VIVA Lab, ainsi que pour le sourcing et l'instruction en éligibilité des dossiers déposés par les porteurs de projet régionaux.



QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

Le pôle VIVA Lab (Valoriser l'innovation pour Vivre Autonome) accompagne les porteurs de projets innovants à destination des retraités autonomes dans le domaine du bien vieillir. Constitué par l'Assurance retraite, la MSA, l'Agirc-Arrco, la Caisse des dépôts et France Active, il se décline en régions sous la forme de coordination locale de silver autonomie (CLSA). En BFC, celle-ci s'élargit à l'Agence Economique Régionale (AER) BFC et Bpifrance.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Il s'agit pour le PGI d'animer les réunions de la CLSA et de répondre aux sollicitations des porteurs de projet afin d'instruire les candidatures, le cas échéant, en éligibilité pour les présenter à l'instance nationale.

Le rôle du PGI consiste également à valoriser et faire connaître le dispositif VIVA Lab auprès de l'écosystème en région.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

En 2025, une candidature a été étudiée par notre CLSA, puis présentée à l'instance nationale VIVA Lab, celle de la société Sport Santé Domicile (solution de mise en lien entre particuliers à domicile et coachs en activité physique adaptée).

Plusieurs autres projets ont également été étudiés sans être, à ce stade, soutenus par l'accélérateur, mais avec des liens renforcés via le comité Opportunités Seniors pour des pistes d'accompagnement complémentaires.

Cette complémentarité est d'ailleurs un des aspects mis en valeur dans la convention pluriannuelle Carsat-PGI, visant à pérenniser ce partenariat jusqu'en 2027, tout en travaillant à la communication sur le dispositif.

En 2025, celle-ci a ainsi été poursuivie tant au niveau régional que national, grâce à divers événements : 4^{ème} édition d'Opportunités Seniors à Dijon, DemoDay, Salon des Seniors à Dijon, salon Silver Economy Expo.

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

- Nombre de réunions de l'instance régionale;
- Nombre de projets sourcés;
- Nombre de projets instruits en éligibilité / accompagnés;
- Nombre d'événements / manifestations avec valorisation du dispositif.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

Le PGI va poursuivre sa mission en 2026.

DATES-CLÉS 2025

- **Mars** – réunion de la CLSA BFC, destinée à représenter les structures et leurs dispositifs d'accompagnement
- **Avril** – stand VIVA Lab au Salon des Seniors de Dijon
- **Octobre** – réunion de la CLSA BFC / participation au DemoDay VIVA Lab
- **14 octobre** – 4^{ème} édition de l'événement Opportunités Seniors et présence de la Carsat BFC pour le temps de réseautage organisé
- **Novembre** – pitch du projet de Sport Santé Domicile auprès de la CLSA
- **25 et 26 novembre** – valorisation de lauréats et candidats VIVA Lab sur le salon Silver Economy Expo



CHIFFRES-CLÉS 2025

1 projet instruit en éligibilité



ACTEURS

Les expertises mobilisées: silver économie

PGI: coordinateur

(Acteurs de la première communauté au Creusot-Montceau – le référent de la communauté est l'association C3R)



FINANCEMENT



TESTS D'USAGE ET DÉVELOPPEMENTS TECHNIQUES VIVA LAB



En 2025, le PGI a poursuivi son partenariat avec la Cnav via un référencement comme prestataire pour accompagner les projets soutenus par le pôle VIVA Lab au niveau national. Ces prestations sont réalisées tout au long de l'année par 6 gérontopôles et le CEATech, dans le cadre d'un groupement que le PGI porte et coordonne.

QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

VIVA Lab (Valoriser l'innovation pour Vivre Autonome) accompagne les porteurs de projets innovants à destination des retraités autonomes. Des prestataires référencés à l'échelle nationale les accompagnent ensuite sur différentes thématiques.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Le groupement coordonné par le PGI peut ainsi être saisi pour proposer aux porteurs de projets un accompagnement sur le lot intitulé « Tech et expérience utilisateurs » qui se compose de plusieurs prestations : analyser la maturité technologique, conseiller et accompagner les développements techniques du projet, réunir un panel d'utilisateurs et/ou un panel de professionnels.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

En 2025, notre groupement a terminé deux prestations, démarrées en 2024 : l'accompagnement de l'Adaptelier* a été réalisé par le PGI, et celui de CertiPair* par le gérontopôle de Normandie.

**CertiPair est une solution à destination des professionnels de santé, permettant l'envoi de messages automatisés et personnalisés (conseils en prévention, rappels d'usages de traitements, préparation d'intervention, etc.)*

**L'Adaptelier est un service de couture qui transforme et simplifie les vêtements en les adaptant.*

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

Rapports d'accompagnement des projets livrés à la Cnav.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

Le groupement piloté par le PGI continuera à accompagner les porteurs de projet au fil des sollicitations de la Cnav.

DATES-CLÉS 2025

- Juin – réunion de bilan de l'accompagnement de L'Adaptelier
- Décembre – rendu du rapport de l'accompagnement de CertiPair

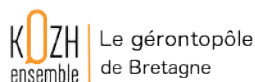
CHIFFRES-CLÉS 2025

2 accompagnements terminés

ACTEURS

Les expertises mobilisées: silver économie / recherche

PGI: pilote en tant que mandataire du groupement solidaire



FINANCEMENT



FORMATION NATIONALE DES NOUVEAUX ÉVALUATEURS DE BESOINS D'AIDE À DOMICILE



En 2025, le PGI et GéronD'if ont poursuivi, pour l'Union des Gérontopôles de France, le copilotage du groupe de travail national engagé pour la conception d'une formation socle à destination des nouveaux entrants évaluateurs de besoins d'aide à domicile (EBAD) des publics retraités GIR 5 et 6.



QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

Le PGI a poursuivi, en collaboration avec GéronD'if, la construction de la formation « L'ABC du nouvel évaluateur » en format e-learning (distanciel asynchrone) à destination des nouveaux entrants EBAD du réseau de l'Assurance retraite.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

La diffusion de la formation afin d'accompagner et d'outiller les nouveaux évaluateurs.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

En 2025, le PGI et GéronD'if ont accompagné l'Assurance retraite dans la réalisation technique de la formation en ligne (conception des vidéos, structuration du parcours, mise en forme sur la plateforme) et dans son expérimentation auprès de structures partenaires. Les ressources nationales en santé mentale ont été actualisées en vue de leur intégration dans la plateforme, et l'offre de formation a été ouverte au réseau en septembre 2025, à destination des nouveaux évaluateurs de besoins d'aide à domicile.

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

Un protocole d'évaluation d'impact à un an a été élaboré et validé, prévoyant l'analyse des données quantitatives issues de la plateforme et l'exploitation de matériaux qualitatifs recueillis via des entretiens semi-directifs et focus groupes auprès des évaluateurs.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

Le PGI et l'Union des Gérontopôles de France poursuivront en 2026 les travaux d'évaluation d'impact, afin de mesurer les effets de la formation et d'ajuster le dispositif si nécessaire.

DATES-CLÉS 2025

- Avril-juin 2025 – suivi de la création des supports techniques sur la plateforme
- 26 juin – réunion du groupe de travail des structures expérimentatrices
- Juillet-août – suivi de prestation en post-test
- Août 2025 – mise en ligne de la formation
- 26 septembre – COPIL de suivi avec l'Assurance retraite
- 13 octobre – COTECH UGF

CHIFFRES-CLÉS 2025

Production: 1 formation en ligne / 1 focus groupe avec 5 structures expérimentatrices (7 participants) / 12 réunions pour la mise en place technique de la formation

ACTEURS

Les expertises mobilisées: formation

Pilote: L'Assurance retraite

PGI: co-pilote opérationnel



FINANCEMENT



FORMATION EN SANTÉ MENTALE POUR LES ÉVALUATEURS DE BESOINS D'AIDE À DOMICILE



En 2025, le PGI et GéronD'if ont poursuivi, pour l'Union des Gérontopôles de France, le copilotage du groupe de travail national engagé pour la conception d'une formation centrée sur l'évaluation et le repérage des fragilités en santé mentale des publics retraités GIR 5 et 6.

QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

Le PGI a poursuivi, en collaboration avec GéronD'if, la construction de la formation « La santé mentale du sujet âgé : repérage, modalités d'alerte, orientation et coordination » en format e-learning (distanciel asynchrone) à destination des évaluateurs de besoins d'aide à domicile (EBAD) du réseau de l'Assurance retraite.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

La diffusion de la formation afin d'accompagner et d'outiller les évaluateurs sur le sujet du repérage et de l'évaluation des risques en santé mentale des retraités GIR 5 et 6.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

Le PGI et GéronD'if ont accompagné l'Assurance retraite dans la réalisation technique de la formation en e-learning (vidéos, parcours en ligne, ...) auprès du prestataire retenu. Les structures partenaires ont été associées pour tester la formation en ligne. Parallèlement, les ressources en santé mentale au niveau national ont été mises à jour pour leur implémentation sur la plateforme de formation. L'offre de formation a été diffusée en mai 2025.

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

Un protocole d'évaluation d'impact à un an a été élaboré et validé, prévoyant l'analyse des données quantitatives issues de la plateforme et l'exploitation de matériaux qualitatifs recueillis via des entretiens semi-directifs et des focus groupes auprès des évaluateurs.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

Le PGI et l'Union des Gérontopôles de France poursuivront en 2026 les travaux d'évaluation d'impact, afin de mesurer les effets de la formation et d'ajuster le dispositif si nécessaire.

DATES-CLÉS 2025

- Janvier-mars 2025 – suivi de la création des supports techniques sur la plateforme
- 21 février – réunion du groupe de travail des structures expérimentatrices
- Avril-mai 2025 – suivi de prestation en post-test
- Mai 2025 – réunion d'information auprès des CARSAT
- Mai 2025 – mise en ligne de la formation
- 26 septembre – COPIL de suivi avec l'Assurance retraite
- 13 octobre – COTECH UGF

CHIFFRES-CLÉS 2025

Production: 1 formation en ligne / 1 focus groupe avec 5 structures expérimentatrices (7 participants) / 13 réunions pour la mise en place technique de la formation

ACTEURS

Les expertises mobilisées: formation

Pilote: L'Assurance retraite

PGI: copilote opérationnel



FINANCEMENT



JOURNÉE PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE AVEC LE DÉPARTEMENT ET LA CFPPA DU DOUBS



Le PGI a accompagné le Département du Doubs dans l'organisation et l'animation de sa première journée départementale de la prévention de la perte d'autonomie.

QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

En 2025, le PGI a accompagné le Département du Doubs dans l'organisation et l'animation de la 1^{ère} journée départementale de la prévention de la perte d'autonomie. L'ambition est d'inscrire cette journée dans une démarche pluriannuelle visant à structurer une dynamique territoriale autour de la prévention et du soutien à l'autonomie des personnes âgées.

Le PGI a coordonné la préparation et le déroulé de la journée en lien étroit avec le Conseil départemental et la Commission des Financeurs de la Perte d'Autonomie du Doubs (CFPPA 25) (conception du programme, articulation des séquences, mobilisation des intervenants, animation générale).

Il a assuré l'animation de la journée et contribue à la capitalisation des expériences et des échanges. Il a soutenu la mise en réseau des acteurs du territoire en facilitant l'interconnaissance et la visibilité des dispositifs et initiatives existants.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

- Mettre en visibilité l'action du Conseil départemental et de la CFPPA en matière de prévention ;
- Soutenir la dynamique partenariale des acteurs du réseau ;
- Placer la CFPPA et l'Appel à Projets (AAP) 2025 comme un levier important de la prévention ;
- Renouveler cet événement chaque année comme une étape de sensibilisation lors du lancement de l'AAP.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

La première journée départementale de prévention de la perte d'autonomie s'est tenue le 4 février 2025. Cet événement, dédié à la réflexion et aux échanges autour des enjeux de la prévention, a rassemblé de nombreux acteurs du territoire. Chaque structure était invitée à inscrire deux professionnels, dans la limite de 200 places.

La matinée a été consacrée à une table ronde intitulée « La prévention de la perte d'autonomie : du diagnostic à la stratégie », suivie d'un temps de stands et de réseautage. L'après-midi a porté sur la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie dans le Doubs, avec un bilan et des perspectives, ainsi qu'une table ronde et une réflexion collective autour de trois enjeux majeurs que sont l'identification des besoins, le ciblage territorial et la mobilisation des publics.

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

Cette première journée a répondu à un besoin concret des professionnels, en favorisant le transfert de pratiques et une approche ancrée dans le terrain. Les échanges ont mis en évidence l'importance de mieux connaître les usagers, l'offre existante et de renforcer la coopération locale, notamment pour atteindre les publics isolés. Les participants ont apprécié la qualité des interventions, la richesse des échanges et la diversité des partenaires, facilitant le réseautage.

Des pistes d'amélioration ont été identifiées, permettant la mise en place d'une seconde édition plus enrichissante en 2026.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

En 2026, le PGI accompagnera de nouveau le Département du Doubs dans l'organisation et l'animation de la deuxième journée départementale de la prévention de la perte d'autonomie.

DATES-CLÉS 2025

- 4 février 2025 – 1^{ère} Journée départementale de Prévention de la Perte d'Autonomie

CHIFFRES-CLÉS 2025

178 inscrits à la journée / 145 personnes présentes

ACTEURS

Les expertises mobilisées: formation / prévention - communication

PGI: copilote avec le Département



FINANCEMENT





En 2025, les actions de formation du PGI se sont poursuivies avec plusieurs partenaires de la région, sous la forme de formations ponctuelles ou de conférences/interventions.

QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

Conformément au cahier des charges des gérontopôles, « *chaque gérontopôle doit pouvoir être un centre de compétences et de ressources en région, proposant des formations à destination des personnes âgées, des aidants, des métiers gérontologiques et des professionnels en relation avec les personnes âgées de manière directe ou indirecte* ». Dans ce cadre, le PGI propose régulièrement des interventions sur mesure à destination des professionnels, des seniors, des aidants, des élus et plus largement, des acteurs du champ de la gérontologie, et assure un appui méthodologique à l'élaboration de formations et de projets.

Le PGI est engagé dans une démarche qualité et a obtenu la certification Qualiopi pour ses actions de formation en 2022, renouvelée à l'issue de l'audit pour la période allant jusqu'en 2028. Cette certification structure la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des actions, et contribue à la reconnaissance de l'offre du PGI sur le territoire.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Les actions de formation visent à :

- Contribuer à la montée en compétences des métiers de la gérontologie et à l'adjonction de nouveaux savoirs, au service d'une meilleure reconnaissance de ces métiers.
- Outiller les professionnels, les aidants, les élus et les acteurs du territoire pour mieux comprendre les enjeux du vieillissement et adapter leurs pratiques aux besoins des personnes âgées.
- Diffuser la culture gérontologique sur le territoire, favoriser les coopérations interacteurs et soutenir l'émergence de projets innovants en lien avec le vieillissement.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

En 2025, le PGI a notamment réalisé une formation « ABC en gérontologie » pour le groupe La Poste, visant à l'appropriation des notions clés liées au vieillissement et à l'accompagnement des personnes âgées. Il a également conduit une formation au repérage de la fragilité pour l'action sociale SNCF Optim'Services et pour Atouts prévention Rhône-Alpes, centrée sur l'identification précoce des situations de vulnérabilité des seniors.

Les publics bénéficiaires ont été principalement des professionnels (agents de La Poste, professionnels de l'action sociale SNCF, EBAD). Au total, 4 sessions de formation ont permis de former 32 stagiaires en 2025.

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

Conformément aux critères de la démarche qualité Qualiopi, chaque formation fait l'objet d'une évaluation formalisée portant sur l'atteinte des objectifs pédagogiques, la satisfaction des stagiaires et la validation des acquis. Ces évaluations permettent d'ajuster les contenus, les supports et les modalités d'animation pour améliorer en continu la qualité des actions proposées. Les retours recueillis alimentent la réflexion du PGI sur l'évolution de l'offre de formation, en identifiant les besoins émergents des professionnels et des partenaires du territoire.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

En 2026, le PGI prévoit de poursuivre les formations ponctuelles de professionnels tout au long de l'année, en réponse aux demandes des partenaires et aux priorités identifiées sur le territoire. Il s'attachera également à proposer, concevoir et valoriser de nouvelles formations, en cohérence avec les enjeux du vieillissement et les attentes des acteurs locaux.

DATES-CLÉS 2025

- Toute l'année – poursuite de formations ponctuelles de professionnels
- Toute l'année – proposition, conception et valorisation de nouvelles formations.

CHIFFRES-CLÉS 2025

4 sessions de formation / 32 stagiaires formés

ACTEURS

Les expertises mobilisées: formation

PGI: prestataire



INTERVENTIONS ET ANIMATION



En 2025, les interventions expertes et actions d'animation du PGI se sont poursuivies et consolidées avec différents partenaires régionaux et nationaux, sous forme de conférences, de tables rondes et d'ateliers.

QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

Le PGI intervient régulièrement à la demande de ses partenaires, à destination des professionnels, des seniors, des aidants et, plus largement, de l'ensemble des acteurs du champ de la gérontologie. Ces interventions contribuent à nourrir la réflexion et l'action autour des enjeux du vieillissement et du bien-vieillir sur les territoires, en articulant apports théoriques, retours d'expériences et échanges de pratiques.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Les interventions du PGI visent à transmettre des connaissances actualisées, à partager des analyses issues du terrain et à favoriser la mise en réseau des acteurs, afin de renforcer les coopérations locales. Le PGI apporte également un appui méthodologique à l'élaboration de projets, en aidant à structurer les démarches, à clarifier les objectifs et à proposer des outils d'action adaptés aux réalités des territoires.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

En 2025, le PGI a notamment conçu et animé un atelier à destination de jeunes volontaires en Service civique « Solidarité Seniors » sur les métiers du soin et de l'accompagnement du bien vieillir. Cet atelier visait à faire découvrir la diversité des métiers et des fonctions auprès des personnes âgées, à mieux comprendre les enjeux du soin, de l'accompagnement et de la relation, et à questionner les représentations liées au vieillissement. Il a également permis de donner des repères concrets sur les parcours professionnels possibles, les compétences mobilisées dans ces métiers et le rôle des volontaires dans la continuité du lien social et de la prévention de la perte d'autonomie.

Le PGI est également intervenu pour les Petits Frères des Pauvres, la Fédération des Acteurs de la Solidarité, et de l'Association des Maires du Doubs.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

Le PGI envisage de poursuivre sa participation à des événements régionaux et nationaux en consolidant les partenariats existants et en développant de nouvelles collaborations. L'objectif est de maintenir une présence régulière sur les temps forts liés au vieillissement et au bien-vieillir, et de continuer à apporter une expertise reconnue sur ces questions.

DATES-CLÉS 2025

- 6 mars – intervention ciné-débat « Les vieux » Centre Hospitalier de Dole
- 12 mars – co-organisation et animation de la journée Personnes Handicapées Vieillissantes à l'UFR SJEPG de Besançon
- 14 mai – intervention « La conduite automobile » organisée par l'ADMR 70 à Vesoul
- 23 mai – intervention « Les démarches aller-vers » organisée par la Mutualité Française Haute Saône à Vesoul
- 23 octobre – intervention isolement des personnes âgées dans le cadre du forum des aidants, semaine d'information en santé mentale, organisée par le Contrat Local en Santé APS CNJ
- 6 novembre – intervention « Vieillir en marge » journée régionale de la FAS à Dijon



ACTEURS

Les expertises mobilisées: recherche/Silver économie/Formation
Prévention-communication



FINANCEMENT

Prestation de services auprès de divers commanditaires

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES INNOVANTS/ AMIS DES ÂÎNÉS



En 2025, le PGI a poursuivi et renforcé son engagement en faveur du déploiement de la démarche « Villes Amies des Âînés » sur les territoires.



QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

Le PGI est adhérent au Réseau Francophone Villes Amies des Âînés (RFVAA), ce qui lui permet d'inscrire son action dans un cadre de référence reconnu et de contribuer aux dynamiques nationales autour de la démarche VAA. En 2025, trois salariés de l'équipe ont renouvelé leur certification de référencement, leur permettant de poursuivre l'accompagnement des collectivités engagées dans une démarche « Amie des âînés » et dans la constitution de dossiers de demande des fonds d'appui pour les territoires innovants seniors.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Le PGI propose une prestation d'ingénierie de développement d'une politique de l'âge structurée autour de trois axes. Il s'agit de la structuration de la gouvernance, de l'élaboration d'un état des lieux et d'un diagnostic participatif, ainsi que de la formulation d'un plan d'action opérationnel à l'échelle du territoire.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

En 2025, le PGI a accompagné la Ville d'Autun dans la mise en œuvre de la démarche Villes Amies des Âînés, en travaillant notamment sur la gouvernance locale, la réalisation d'un état des lieux et l'animation d'un atelier participatif réunissant les acteurs concernés. Parallèlement, l'équipe a renforcé les synergies avec et entre les acteurs locaux des collectivités accompagnées et a élaboré des propositions techniques pour les villes de Chenôve et de Beaune, afin de soutenir ou d'initier leur démarche Villes Amies des Âînés.

Tout au long de l'année, le PGI a mené des actions de sensibilisation et de promotion de la démarche Villes Amies des Âînés auprès des collectivités de la région, à travers des interventions et des temps d'échanges visant à en présenter les principes, les bénéfices pour le bien-vieillir et les modalités d'engagement possibles.

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

À l'issue de l'accompagnement, le PGI organise une réunion de bilan permettant de revenir sur les actions menées et les résultats obtenus. Le commanditaire transmet ensuite au RFVAA une évaluation de la prestation réalisée par le PGI.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

L'accompagnement de la Ville d'Autun, engagé en 2025, se poursuit en 2026 dans une logique de consolidation des actions. Le PGI confirme son rôle de partenaire territorial auprès des collectivités de la région, afin de renforcer leur mobilisation en faveur du bien-vieillir et de l'inclusion des personnes âgées dans la vie locale.

DATES-CLÉS 2025

- 11 juin – séminaire de lancement de la démarche Villes Amies des Aînés à Autun
- 17 octobre – atelier participatif avec les habitants d'Autun
- 5 novembre – audit technique et focus groupe

CHIFFRES-CLÉS 2025

32 participants au séminaire de lancement / 25 habitants présents au 1er atelier participatif / 19 questionnaires complétés par les habitants / Une production réalisée: le portait statistique d'Autun

FINANCEMENT *Prestations*



ACCOMPAGNEMENT DE LA STRATÉGIE VIEILLISSEMENT DE L'UNION RÉGIONALE DES CENTRES SOCIAUX BFC

FORMATION

Action terminée ☺



En 2025, le PGI a poursuivi et terminé l'accompagnement de l'URCS dans la réalisation d'un diagnostic propice à définir la stratégie des centres sociaux et de l'Union à l'aune de la transition démographique.

QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

L'URCS BFC a décidé de se saisir de la question du vieillissement des territoires et du rôle des centres sociaux dans ce contexte. Avant de s'engager dans des orientations régionales répondant aux enjeux démographiques pour les prochaines années, l'URCS BFC a souhaité améliorer sa connaissance de l'existant. Depuis 2024, le PGI accompagnait le groupe de travail dans la réalisation de cette démarche en apportant un soutien méthodologique et rédactionnel. Il a également participé à la restitution de l'étude auprès des partenaires et des centres sociaux.



DATES-CLÉS 2025

- Mai – restitution de l'étude aux partenaires et financeurs
- Juin – colloque régional « Centres sociaux et vieillissement »



ACTEURS

Pilote : URCS BFC

PGI : en appui du projet



FINANCEMENT



PLAN ANTICHUTE DES PERSONNES ÂGÉES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le PGI assure le pilotage opérationnel du Plan antichute régional en Bourgogne-Franche-Comté, dans une logique de coordination des acteurs et de structuration des actions de prévention des chutes à l'échelle du territoire.

QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

Le Plan antichute des personnes âgées, lancé au niveau national en 2022, répond à un enjeu majeur de santé publique lié aux conséquences des chutes sur l'autonomie et le recours aux soins. En Bourgogne-Franche-Comté, il s'inscrit dans un contexte de vieillissement de la population, marqué par la diversité des acteurs impliqués et des initiatives existantes, encore inégalement structurées et nécessitant coordination et lisibilité à l'échelle régionale.

Dans ce cadre, l'ARS a confié au PGI le pilotage opérationnel du Plan régional, avec pour objectif de structurer une dynamique collective et coordonnée à l'échelle régionale, et de favoriser le passage à l'échelle des actions de prévention. Après une première phase (2022-2024) consacrée à la structuration du collectif régional et à la mise en place des premières fiches-actions, l'année 2025 a marqué l'entrée en phase opérationnelle du Plan 2 (2025-2026).

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

- Déployer à l'échelle régionale les actions du Plan antichute 2 (2025-2026);
- Accompagner les porteurs dans la mise en œuvre opérationnelle des actions;
- Renforcer l'ancrage territorial et l'articulation entre acteurs;
- Structurer des réponses coordonnées, notamment autour des parcours de prévention et de prise en charge des personnes à risque de chute;
- Améliorer la lisibilité et la diffusion des actions auprès des professionnels et du grand public.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

En 2025, le PGI a renforcé son rôle d'animation et de coordination du collectif régional antichute, fédérant près de 90 structures mobilisées. Cette année a été marquée par deux avancées majeures : la publication du bilan du Plan 1 et celle du cahier des charges du Plan 2. Ces documents ont permis de structurer le cadre d'action régional et d'accompagner le déploiement opérationnel des initiatives. Parallèlement, le PGI a poursuivi son soutien aux porteurs de projets, dans une logique de mise en œuvre concrète du Plan 2.

Un travail structurant a été mené autour de la communication, avec le développement d'une stratégie dédiée à la fois aux professionnels et au grand public. Cette dynamique s'est notamment traduite par l'envoi de 9 newsletters à destination des acteurs concernés.

Par ailleurs, le PGI a organisé la journée régionale antichute, temps fort annuel de mobilisation et d'échanges entre les acteurs du territoire.

Enfin, le PGI, aux côtés de l'ARS, a contribué aux travaux nationaux, en participant à un groupe de travail piloté par la Direction Générale de Cohésion Sociale pour la construction des indicateurs de suivi nationaux du Plan antichute 2.

Ces actions ont contribué à renforcer la visibilité du Plan à l'échelle régionale, en appui des temps de coordination et de suivi organisés tout au long de l'année avec les partenaires.

Le plan antichute s'adresse à la fois :

- Aux professionnels du sanitaire, médico-social et social ;
- Aux acteurs de la prévention et de la promotion de la santé ;
- Aux institutions et collectivités territoriales ;
- Aux personnes âgées vivant à domicile ou en établissement.

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

Cette année a marqué le passage à l'action opérationnelle du Plan, avec un suivi structuré des actions grâce à des remontées trimestrielles et des échanges réguliers avec les porteurs.

Elle se traduit notamment par :

- Le suivi de 9 actions structurantes à l'échelle régionale ;
- La mobilisation de 90 structures au sein du collectif régional ;
- La diffusion régulière d'informations via 9 newsletters, avec un taux d'ouverture moyen de 36 %, supérieur à l'objectif fixé ;
- Des premiers résultats observés sur plusieurs actions, notamment en matière d'amélioration des capacités physiques, de l'équilibre et de la confiance des bénéficiaires.

Ces éléments témoignent d'une dynamique régionale consolidée, reposant sur une coordination renforcée des acteurs et une montée en charge progressive des actions déployées.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

Le Plan antichute a été renouvelé au niveau national jusqu'en 2030, inscrivant son déploiement dans une dynamique de long terme.

- À l'échelle régionale, les suites envisagées portent sur : l'élaboration d'une feuille de route régionale Bourgogne-Franche-Comté, en cohérence avec les orientations nationales ;
- Le suivi et la consolidation des actions engagées dans le cadre du Plan 2 (2025-2026) ;
- Le renforcement et l'élargissement du collectif régional d'acteurs ;
- La poursuite du développement d'une stratégie de communication à destination des professionnels et du grand public ;
- La structuration d'une stratégie spécifique de prévention des chutes à domicile, en lien avec les Départements.

DATES-CLÉS 2025

- **Janvier** – journée régionale antichute
- **Avril** – transmission à l'ARS du bilan du Plan 1 et du cahier des charges du Plan 2
- **Juillet** – publication du bilan du plan 1
- **Septembre** – publication du cahier des charges du Plan 2
- **Juillet, octobre, novembre** – participation au groupe de travail national DGCS sur les indicateurs du Plan 2
- **Janvier à décembre** – 5 réunions de suivi ARS / CARSAT / PGI
- **Novembre** – comité de pilotage restreint

CHIFFRES-CLÉS 2025

9 actions suivies dans le cadre du plan antichute / 90 structures mobilisées au sein du collectif régional / 9 newsletters diffusées / 1 comité de pilotage organisé / 5 réunions de suivi ARS / CARSAT / PGI

ACTEURS

Les expertises mobilisées: formation / prévention-communication

PGI: coordination régionale du programme, animation du partenariat avec l'ARS, les garants et les EHPAD, promotion du programme, et garantie du module « bien-être et santé mentale ».



Collectif antichute BFC: 90 acteurs de la recherche ou de la santé membres ou partenaires du PGI (sanitaire, médicosocial, social, territoires, sciences, etc.)

FINANCEMENT





CONTRIBUTION AU CENTRE DE RESSOURCES ET DE PREUVES DÉDIÉ À LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Le PGI, aux côtés de l'Union des Gérontopôles de France, a poursuivi en 2025 sa contribution au centre de ressources et de preuves dédié à la perte d'autonomie, porté par la CNSA et destiné aux acteurs des CFPPA et aux opérateurs de prévention de toute la France.



QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

Dans ce cadre, le PGI copilote avec, le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine, une mission visant à concevoir et modéliser des programmes de prévention multidimensionnels fondés sur des données probantes. Cette mission est menée en lien avec les dimensions de la capacité intrinsèque du programme ICOPE. Il assure également la conception et le déploiement de formations associées sur l'ensemble du territoire national.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

L'objectif est d'accompagner le Centre de ressources et de preuves (CRP) de la CNSA à étayer l'action publique en mobilisant et en rendant accessibles des conclusions tirées de la recherche en matière de prévention de la perte d'autonomie.

Il s'agit également de proposer aux CFPPA et aux porteurs d'action des outils visant à maximiser l'impact des crédits dédiés à la prévention.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

Le premier programme, « Prenons l'âge du bon côté: activité physique et alimentation », a été lancé au printemps, et la première formation destinée aux opérateurs de prévention s'est tenue le 15 mai. Le PGI a été chargé de l'organisation logistique des inscriptions ainsi que du suivi national de ces formations. Le second programme, « Prenons l'âge du bon côté: santé cognitive », a été conçu entre fin 2024 et début 2026. Une phase d'expérimentation a été menée entre mai et septembre 2025 auprès de trois opérateurs de prévention de la région, avant sa finalisation. Par ailleurs, en 2025, l'équipe du PGI et certains membres du conseil scientifique ont contribué à deux missions complémentaires pour le centre de ressources et de preuves: d'une part, la création et l'animation de formations à destination des acteurs des CFPPA et des opérateurs de prévention; d'autre part, le développement d'outils de veille scientifique vulgarisée destinés à soutenir les actions de terrain.

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

- Livraison du programme « Prenons l'âge du bon côté: activité physique et alimentation »;
- Livraison de la revue de la littérature internationale portant sur la modélisation d'un programme de prévention multidimensionnel consacré à la santé mentale;
- Réalisation de 25 sessions de formation (dont 5 en Bourgogne-Franche-Comté) destinées à la mise en œuvre du programme « Prenons l'âge du bon côté: activité physique et alimentation » par les porteurs de projets.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

En 2026, le PGI, avec son équipe technique et son conseil scientifique, poursuit aux côtés du gérontopôle Nouvelle-Aquitaine la conception et la diffusion d'un troisième programme consacré à la santé mentale, ainsi que des formations associées. Il contribue également à la mise en œuvre des formations destinées aux acteurs de la prévention et à la production de contenus de médiation scientifique.

DATES-CLÉS 2025

- **Mai** – livraison du programme finalisé « Prenons l'âge du bon côté : activité physique et alimentation »
- **15 mai** – première formation au programme « Prenons l'âge du bon côté : activité physique et alimentation »
- **21 mai** – copil UGF/CNSA
- **Mai** – septembre : Expérimentation programme « Prenons l'âge du bon côté : santé cognitive »
- **Septembre** – revue de la littérature – santé mentale
- **20 octobre** – séminaire UGF/CNSA

CHIFFRES-CLÉS 2025

8 journées thématiques Evaluation d'impact à destination des référents CFPPA et opérateurs de prévention co-animées / 30 journées de formation organisées - programme « Prenons l'âge du bon côté : activité physique et alimentation » / 443 opérateurs de prévention formés / 4 webinaires nationaux de présentation réalisés / 4 Retex animé

ACTEURS

Les expertises mobilisées : formation / prévention-communication

Pilote : CNSA

PGI : copilote en contribuant aux missions de l'UGF

Comité d'expert.es : composé notamment de membres du conseil scientifique du PGI : Pierre Vandel – France Mourey



FINANCEMENT





OMEGAH, OBJECTIF MIEUX ÊTRE GRAND ÂGE HÉBERGEMENT

Le PGI a poursuivi en 2025 le déploiement du programme Omegah, programme régional de prévention tertiaire en EHPAD. Il en assure la coordination au niveau régional en lien avec l'ARS, les garants et les EHPAD, la promotion, ainsi que la garantie du module « Bien-être et santé mentale ».



QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

Déployé depuis 2013 en Bourgogne-Franche-Comté, Omegah (Objectif Mieux Être Grand Âge Hébergement) permet à l'ensemble des EHPAD de la région de bénéficier de modules de prévention et de formation en présentiel. Le programme mobilise quinze partenaires garants et opérateurs et propose des ateliers et formations autour de plusieurs dimensions de la prévention: nutrition, santé bucco-dentaire, fonctions cognitives, équilibre, escrime adaptée, danse adaptée, prévention des troubles psycho-comportementaux, ainsi que le bien-être et la santé mentale, à destination des résidents comme des professionnels.

Le programme s'appuie également sur une plateforme web donnant accès librement et gratuitement à des modules de sensibilisation en e-learning. Ces contenus viennent en complément des actions en présentiel afin de soutenir l'inscription des démarches de prévention dans le temps long au sein des établissements.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

L'objectif du programme est d'accompagner les EHPAD de Bourgogne-Franche-Comté dans le déploiement d'une démarche de prévention globale, structurée et multidimensionnelle, en faveur du bien-être des résidents et des professionnels.

Il vise plus précisément à :

- Proposer aux établissements une offre coordonnée d'ateliers, de formations et d'outils de sensibilisation ;
- Favoriser l'appropriation durable des enjeux de prévention en EHPAD ;
- Soutenir la montée en compétence des professionnels ;
- Renforcer la diffusion du programme à l'échelle régionale, en articulation avec l'ARS et les partenaires garants.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

En 2025, le PGI a poursuivi la coordination régionale du programme Omegah, l'animation des liens avec l'ARS, les partenaires et les établissements, ainsi que la promotion du dispositif. Il a également assuré la garantie du module « Bien-être et santé mentale ».

L'année a été marquée par la poursuite du déploiement des formations et ateliers en présentiel dans les EHPAD de la région. En parallèle, le développement de la plateforme web s'est consolidé: en 2025, l'ensemble des modules du programme dispose désormais d'une vidéo accessible sur la plateforme.

En parallèle, une refonte du module « Alternatives non médicamenteuses » (ANM) a été engagée en 2025, afin d'en faire évoluer le contenu et les modalités pédagogiques. Ce travail préparatoire vise à proposer un module renouvelé, plus adapté aux besoins des professionnels et aux enjeux actuels d'accompagnement en EHPAD.

Une étude a par ailleurs été conduite afin d'identifier les freins et les leviers à la participation des EHPAD de Bourgogne-Franche-Comté au programme. Cette démarche doit permettre

d'ajuster les modalités de mobilisation des établissements, alors qu'il reste encore 61 EHPAD à atteindre pour couvrir 100 % des établissements de la région.

Le programme s'adresse à la fois :

- aux résidents, à travers les ateliers proposés en établissement;
- aux professionnels, via les formations, sensibilisations et modules e-learning;
- aux EHPAD dans leur ensemble, en soutenant la structuration de leur démarche de prévention.

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

L'année 2025 confirme la poursuite effective du déploiement régional du programme Omegah, à travers ses deux volets complémentaires, présentiel et numérique.

Elle se traduit notamment par :

- l'implication de **72 EHPAD** dans les formations ou ateliers en présentiel;
- la participation de **359 résidents** aux ateliers;
- la formation de **128 professionnels**;
- la sensibilisation de **159 professionnels**;
- l'inscription de **276 EHPAD** sur la plateforme web;
- la création de **670 comptes** professionnels;
- la validation de **724 passeports** sur la plateforme.

Ces résultats témoignent d'une dynamique installée dans les établissements engagés. Ils mettent également en évidence un enjeu de diffusion plus large des ressources proposées, afin de permettre à un plus grand nombre d'EHPAD d'en bénéficier de manière régulière.

Cet enjeu s'inscrit plus largement dans la réflexion portée par le PGI autour de la structuration d'une communauté régionale des EHPAD.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

En 2026, le PGI poursuivra le déploiement régional du programme Omegah, en lien avec l'ARS, les partenaires garants et les EHPAD.

Les suites envisagées portent notamment sur :

- La poursuite et l'élargissement des ateliers et formations en présentiel, associés à la mobilisation des établissements encore non engagés, afin de renforcer la diffusion du programme et de tendre vers une couverture complète du territoire régional;
- La consolidation de l'usage de la plateforme web et de ses contenus;
- L'exploitation des résultats de l'étude sur les freins et leviers à la participation;
- L'articulation du programme Omegah avec le projet de communauté régionale des EHPAD en Bourgogne-Franche-Comté, porté par le PGI;
- Le développement d'une animation régulière de cette communauté, afin de favoriser le partage de ressources, la montée en compétence des professionnels et un accès plus continu pour l'ensemble des établissements;
- Le lancement, à titre expérimental, du module « Alternatives non médicamenteuses » (ANM) dans sa version refondue;
- La mobilisation des établissements encore non engagés, afin de tendre vers une couverture complète du territoire régional.

DATES-CLÉS 2025

- 11 mars – dialogue de gestion PGI – ARS
- 20 novembre – comité de pilotage ARS-PGI-garants
- Novembre – Décembre – lancement des inscriptions pour les modules présentiels du programme Omegah 2026

CHIFFRES-CLÉS 2025

72 EHPAD concernés en présentiel par les formations ou ateliers / 359 résidents participants aux ateliers / 128 professionnels formés / 159 professionnels sensibilisés / 276 EHPAD inscrits sur la plateforme web / 670 comptes professionnels créés sur la plateforme / 724 passeports validés sur la plateforme

ACTEURS

Les expertises mobilisées: formation / prévention-communication

PGI: coordination régionale du programme, animation du partenariat avec l'ARS, les garants et les EHPAD, promotion du programme, et garantie du module « Bien-être et santé mentale ».



Autres acteurs: les EHPAD de BFC, Urbilog-Compethance, Docteur Ponavoy Eddy (psychiatre praticien hospitalier au CHU Dijon Bourgogne), Docteur Putot Hubert (psychiatre, praticien hospitalier au CHU de Besançon, responsable URPA – CRRPSA), Docteur Baumann Clément (Psychiatre de la personne âgées au CHS de Novillars), Professeure Magalie Bonnet-Llompard (professeur de psychologie clinique et psychopathologie, Université Marie et Louis Pasteur), Aymonier Christèle (professeure en RPS), Adeline Messelot (sophrologue), Espace éthique BFC

FINANCEMENT



ANIMATION DE LA COMMUNAUTÉ DES EHPAD DE BFC

Le PGI a animé la communauté des EHPAD de Bourgogne-Franche-Comté, visant à favoriser le partage de pratiques, la montée en compétences des professionnels et la diffusion de ressources à l'échelle régionale.

QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

L'animation régionale des EHPAD s'inscrit dans la continuité des enseignements issus de la crise sanitaire, qui a mis en évidence la nécessité de structurer des espaces d'échange, de partage d'expériences et de diffusion de bonnes pratiques à l'échelle régionale.

Depuis 2022, sous l'impulsion de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, le PGI accompagne le développement d'une communauté de savoirs et de pratiques entre les établissements.

En 2025, cette dynamique se poursuit, avec un travail mené en lien avec l'ARS sur les thématiques et les contenus proposés, ainsi qu'une attention renforcée aux besoins opérationnels exprimés par les professionnels.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

- Favoriser le partage de pratiques et d'expériences entre EHPAD ;
- Soutenir la montée en compétences des professionnels ;
- Diffuser des ressources et outils à l'échelle régionale ;
- Structurer une communauté régionale autour de thématiques prioritaires ;
- Faciliter l'accès à des contenus opérationnels pour les établissements.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

En 2025, le PGI a poursuivi l'animation de la communauté des EHPAD de Bourgogne-Franche-Comté, en s'appuyant principalement sur l'organisation de webinaires et le développement d'outils de diffusion de contenus.

Deux webinaires ont été organisés en lien étroit avec l'ARS, dans une logique de coconstruction renforcée, portant sur les thématiques des troubles psychiatriques chez la personne âgée et des Centres de Ressources Territoriaux (CRT).

Ces webinaires ont mobilisé un nombre important de professionnels, avec respectivement 153 inscrits (72 participants) pour le webinaire sur les troubles psychiatriques et 109 inscrits (67 participants) pour le webinaire CRT. Les contenus ont été rendus accessibles en replay, permettant une diffusion élargie auprès des établissements.

En parallèle, le PGI a poursuivi l'alimentation de la plateforme régionale de ressources, qui compte désormais 61 ressources disponibles.

Publics concernés :

- Professionnels des EHPAD :
 - Directions d'établissements ;
 - Équipes soignantes et d'accompagnement.
- Acteurs intervenant auprès des établissements ;
- Fédérations du secteur médico-social ;
- Dispositifs d'appui à la coordination (DAC).

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

L'année 2025 confirme la consolidation de la dynamique d'animation de la communauté des EHPAD à l'échelle régionale.

Elle se traduit notamment par :

- La mobilisation des professionnels autour des webinaires, avec un niveau d'inscription et de participation élevé ;
- Un taux de satisfaction élevé (83 % pour le webinaire CRT et 94,6 % pour le webinaire sur les troubles psychiatriques) ;
- Une utilité perçue des contenus pour la pratique professionnelle ;
- Un enrichissement de la plateforme de ressources, bien que sa notoriété reste encore à renforcer.

Les retours qualitatifs mettent en évidence un intérêt marqué pour les contenus concrets, les retours d'expérience et les outils mobilisables, ainsi qu'une attente croissante d'accompagnement opérationnel.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

En 2026, l'animation de la communauté des EHPAD visera à consolider et renforcer la dynamique engagée.

Les suites envisagées portent sur :

- La poursuite de l'organisation de webinaires en lien avec les priorités régionales ;
- Le renforcement de la visibilité et de l'appropriation de la plateforme de ressources ;
- La structuration progressive d'une communauté régionale pérenne d'EHPAD ;
- Le développement de liens avec le programme Omegah, afin de maintenir une dynamique d'échange avec les établissements non directement engagés dans les modules de formation chaque année.

DATES-CLÉS 2025

- **Septembre et novembre** – Organisation de deux webinaires régionaux (CRT / troubles psychiatriques)
- **Janvier à décembre** – Enrichissement de la plateforme de ressources

CHIFFRES-CLÉS 2025

2 webinaires organisés / 262 inscrits cumulés / 139 participants connectés / 61 ressources disponibles sur la plateforme (94,6 % de satisfaction (webinaire troubles psychiatriques) / 83 % de satisfaction (webinaire CRT))

ACTEURS

Les expertises mobilisées: formation / prévention-communication

Pilote: CNSA

PGL: pilote de l'action (Le PGL assure l'animation de la communauté régionale des EHPAD, en organisant des webinaires, en produisant et diffusant des ressources, et en structurant une dynamique collective à l'échelle du territoire.)



Autres acteurs: tous les EHPAD de la région, experts thématiques

FINANCEMENT



«VOILÀ L'ÉTÉ» FESTIVAL ARTISTIQUE ET CULTUREL EN EHPAD

En 2025, le PGI a poursuivi la coordination et le pilotage de « Voilà l'été », le festival artistique et culturel en EHPAD de la région Bourgogne-Franche-Comté. Cette action est financée par l'ARS BFC et réalisée en collaboration avec Côté Cour, scène conventionnée pour la direction artistique.



QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

Le festival « Voilà l'été » est un événement artistique et culturel itinérant, conçu spécifiquement pour les résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Cette initiative vise à rapprocher l'art et la culture de ceux qui en sont souvent éloignés, tout en mettant en lumière la dimension de bien-être et de santé mentale dans le cadre de notre action de prévention tertiaire Omegah.

En 2025, le festival s'est déroulé dans 14 EHPAD de 3 départements : le Doubs, la Saône-et-Loire et la Côte d'Or. Trois tournées ont été organisées, chacune associée à une compagnie de danse, de cirque ou de chant, pour offrir une diversité de spectacles vivants et permettre de rassembler résidents, familles et professionnels.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Assurer la valorisation du festival et de tous ses acteurs, en particulier des résidents d'EHPAD.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

14 établissements ont pu bénéficier d'une représentation en 2025 :

Tournée Sud Doubs – Cie Advaita L – du 23 au 26 juin

EHPAD du Val de Loue, Ornans / EHPAD René Salins – Mouthe / EHPAD établissement de santé – Quingey / EHPAD du Larmont – Doubs

Tournée Nord Cote d'Or – Ensemble Agamemnon – du 30 juin au 4 juillet

EHPAD de Precy-sous-thil, Precy-sous-Thil / EHPAD CH site de Chatillon, Chatillon-sur-Seine / EHPAD St-Sauveur, Mouthiers-St-Jean / EHPAD CH Alise St-Reine, Alise St-Reine / EHPAD de Laignes, Laignes

Tournée Sud-Est Saône-et-Loire – Cie Lamento de 7 au 11 juillet

EHPAD le domaine du Château, Paray-le-Monial / EHPAD Résidence les Charmes, Paray-le-Monial / EHPAD Résidence Cœur du Brionnais, Semur-en-Brionnais / EHPAD Résidence Cœur du Brionnais, Marcigny / EHPAD Bois-St-Marie, Bois St-Marie

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

- Nombre de résidents présents;
- Nombre de professionnels des métiers du grand âge présents;
- Nombre de personnes en plus: familles, aidants, bénévoles;
- Questionnaire de satisfaction du festival.

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

Le festival n'est pas reconduit en 2026. Des perspectives sont en cours pour identifier un possible nouveau format d'action de culture à domicile.

DATES-CLÉS 2025

- 23 juin au 26 juin – tournée dans le Doubs
- 30 juin au 4 juillet – tournée en Côte d'Or
- 7 juillet au 11 juillet – tournée en Saône-et-Loire

CHIFFRES-CLÉS 2025

14 représentations artistiques / 14 EHPAD dans 3 départements / 2 déplacements presse et 4 relayages numériques / 3 compagnies artistiques / 687 spectateurs (résidents, familles, professionnels)

ACTEURS

Les expertises mobilisées: prévention-communication

PGI: coordination régionale du festival, animation du partenariat avec l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, Côté Cour et les EHPAD participants, accompagnement de l'organisation des tournées artistiques, promotion et valorisation de l'action.



Autres acteurs: 14 EHPAD de la région, compagnies artistiques et photographes

FINANCEMENT



SENSIBILISATION DES COMMERÇANTS À L'ÉCONOMIE DE LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

Le vieillissement de la population va impacter tous les secteurs économiques, dont celui du commerce de proximité. La nature des échanges commerciaux, ainsi que les modalités de ces échanges, devraient évoluer, en cohérence avec les besoins et attentes des consommateurs les plus âgés. En 2025, le PGI et Grand Besançon Métropole ont posé les premiers jalons d'une expérimentation destinée à identifier les attentes des consommateurs et à sensibiliser les commerçants aux besoins spécifiques de leurs clients.

QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

En Bourgogne-Franche-Comté, 30 % de la population a plus de 60 ans. Les commerçants sont également concernés par cette évolution démographique. Les besoins de leurs clients peuvent évoluer en fonction de leurs avancées de leur âge. Quels sont ses besoins ? Quels sont les leviers dont disposent les commerçants ? Et comment prendre en compte les enjeux spécifiques aux vulnérabilités pour une relation commerciale bienveillante ?

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

- Vérifier l'adéquation entre les attentes des consommateurs âgés et l'offre de commerce sur Grand Besançon Métropole, via une enquête auprès d'usagers ;
- Sensibiliser des commerçants de Grand Besançon Métropole aux attentes de leurs clients âgés et, si besoin, les informer sur des possibilités d'adaptation de leurs modalités d'accueil et de leurs offres.

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

- Nombre de commerçants sensibilisés
- Taux de satisfaction des commerçants sensibilisés,
- Production d'outils ou supports (formation, méthodes, parcours)

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

En 2026, une enquête sera menée auprès des seniors de Grand Besançon Métropole. Également, un travail de sensibilisation des commerçants à la transition démographique et au mieux vieillir commencera à compter du premier trimestre.

DATES-CLÉS 2025

- **Septembre 2025** – définition du projet avec les services de Grand Besançon Métropole
- **Décembre 2025** – démarrage du projet

CHIFFRES-CLÉS 2025

En 2021, **50 000** personnes de 60 ans ou plus vivent dans le Grand Besançon, soit **25 %** de la population (INSEE 2025)

ACTEURS

Les expertises mobilisées: formation / prévention / silver économie



CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE



Grand
Besançon
Métropole



Union des
commerçants
Besançon

FINANCEMENT



Grand
Besançon
Métropole

ICOPE EN BFC (INTEGRATED CARE FOR OLDER PEOPLE)

Le PGI contribue au développement du programme ICOPE en Bourgogne-Franche-Comté, en appui à des dynamiques territoriales et partenariales visant à structurer des parcours de prévention de la perte d'autonomie.

QUEL EST LE CONTEXTE DU PROJET ?

ICOPE, porté par l'OMS, propose un parcours de prévention structuré autour du repérage précoce de la fragilité et du suivi des capacités fonctionnelles des personnes âgées.

En 2025, une dynamique de déploiement régional était envisagée, en lien avec les acteurs du sanitaire et du médico-social. Toutefois, les conditions nécessaires à une généralisation à l'échelle régionale n'ayant pas été réunies, le projet a évolué vers des approches territoriales plus ciblées, en lien avec des opportunités de financement et des partenariats opérationnels. Le suivi du projet ICOPE s'inscrit par ailleurs dans le cadre du Plan antichute régional, au titre d'une fiche-action dédiée, contribuant à la structuration de parcours de prévention de la perte d'autonomie.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

- Contribuer au déploiement du programme ICOPE en région ;
- Favoriser l'appropriation du programme par les professionnels ;
- Promouvoir les outils associés, notamment ICOPE Monitor ;
- Structurer les conditions d'expérimentation territoriale.

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ EN 2025 ?

En 2025, le projet ICOPE a fait l'objet d'une réorientation, le déploiement régional initialement envisagé n'ayant pas pu être mis en œuvre dans les conditions prévues. Dans ce cadre, le PGI s'est positionné sur des dynamiques partenariales permettant d'engager des expérimentations territoriales.

Un financement a été obtenu auprès de l'AGIRC-ARRCO – Malakoff Humanis pour l'année 2026. Ce partenariat est dédié à la mise en place d'une expérimentation du parcours ICOPE sur le territoire de Dijon Métropole, visant à tester les modalités de déploiement du programme en lien avec les acteurs locaux.

Par ailleurs, le PGI s'est inscrit dans une dynamique nationale portée par La Poste Santé et Autonomie et l'Union des Gérotopôles de France autour du déploiement d'ICOPE, en vue du développement de projets territoriaux à partir de 2026, notamment sur le territoire du Doubs Central.

Le projet ICOPE s'adresse à la fois aux :

- Professionnels du sanitaire et du médico-social ;
- Acteurs de la prévention ;
- Partenaires territoriaux (CLS, CPTS, collectivités...) ;
- Personnes âgées vivant à domicile.

QUELLE EST L'ÉVALUATION ?

L'année 2025 a permis de structurer les conditions de mise en œuvre du programme ICOPE à travers des expérimentations territoriales.

Elle se traduit notamment par :

- L'obtention d'un financement pour une expérimentation sur Dijon Métropole ;
- L'engagement de partenariats opérationnels (La Poste, CPTS, CLS, acteurs de santé) ;
- La définition de modalités d'intervention concrètes (actions d'aller-vers, ateliers collectifs, structuration du parcours).

QUELLES SUITES SONT ENVISAGÉES ?

En 2026, le projet ICOPE se traduira par la mise en œuvre opérationnelle des expérimentations engagées. Les suites envisagées portent sur :

- Le déploiement de l'expérimentation sur le territoire de Dijon Métropole ;
- La participation à la mise en œuvre du projet porté avec La Poste sur le territoire du Doubs Central,
- L'évaluation des modalités opérationnelles du programme ;
- L'identification des conditions de déploiement à plus large échelle en région.

DATES-CLÉS 2025

- **Avril** – intégration du projet ICOPE à une fiche-action du plan antichute régional
- **Mai** – transmission d'une note de démarche projet (UGF) à l'AGIRC-ARRCO
- **Mai à décembre** – identification et mobilisation des partenaires territoriaux
- **Dernier trimestre** – accord de principe de financement par l'AGIRC-ARRCO de l'UGF impliquant 4 régions
- **Dernier trimestre** – projet de convention nationale avec La Poste Santé et Autonomie et l'UGF

CHIFFRES-CLÉS 2025

1 expérimentation territoriale structurée (Dijon Métropole) / 1 projet partenarial engagé avec La Poste (Doubs Central)

ACTEURS

Les expertises mobilisées : formation / prévention-communication

PGL : Le PGL intervient en appui au déploiement du programme ICOPE, en assurant la coordination des partenaires, la chefferie de projet des expérimentations territoriales et un soutien à la structuration des parcours de prévention.



COMMUNICATION

En 2025, le PGI a engagé une évolution importante de sa communication avec la définition et la mise en œuvre progressive d'un plan structuré. L'objectif pour le PGI : mieux faire connaître ses actions, renforcer sa notoriété, lutter contre l'âgisme et soutenir le développement de nouveaux partenariats. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans la feuille de route stratégique du PGI 2025-2030.

Ainsi, la présence du PGI sur LinkedIn s'est renforcée en 2025, avec une ligne éditoriale plus claire, plus régulière et plus diversifiée. Cette dynamique s'est accompagnée d'une production vidéo accrue, notamment à chaque parution de la newsletter du PGI, avec un édito filmé de la présidente de l'association, Mme Tenenbaum. Une vidéo bilan des actions du Plan antichute a également été réalisée pour présenter, de manière synthétique et dynamique, les actions menées.

Par ailleurs, le PGI s'est engagé, avec le soutien marqué de la Carsat, dans une démarche de production de contenus (podcasts et webinaires). Le but était de proposer aux membres du PGI et au grand public une information claire et pertinente sur les innovations destinées à favoriser le mieux-vieillir. Un travail a aussi été engagé autour du site internet. L'actualisation des contenus vise notamment à mettre en avant les quatre piliers du PGI et à intégrer des espaces mieux identifiés pour l'adhésion, la newsletter et la presse. L'enjeu de ces évolutions est d'améliorer l'expérience de navigation et de faire du site une véritable vitrine du savoir-faire du PGI.

Le développement éditorial du PGI s'est par ailleurs poursuivi à travers ses deux newsletters, qui conservent chacune leur rôle propre dans l'écosystème de communication du Pôle. La newsletter du PGI, conçue dans une logique plus institutionnelle et transversale, continue de valoriser les actualités, projets et orientations du PGI, tandis que la newsletter du Plan antichute reste un relais régulier d'information, de coordination et de valorisation des actions menées à l'échelle régionale.

Enfin, en 2025, le PGI a engagé une démarche de mécénat avec pour objectif d'identifier de nouveaux partenaires susceptibles de soutenir ses actions. A cette fin, un dossier de présentation du PGI a été créé. Le PGI a également retravaillé sa politique d'adhésion. Fruit de ce travail : une plus grande équité dans les modalités de cotisation.

Pour l'année 2025, les indicateurs de suivi du plan de communication sont positifs, avec notamment des taux d'ouverture et des taux de clic en hausse, ainsi qu'une croissance du nombre d'abonnés.



ANNEXES

—● LES SYNERGIES DU PGI	82
• Les membres au 31 décembre 2025	82
• Les instances délibératives	85
• L'assemblée générale	86
• Les instances consultatives	88
—● LE PGI MOIS PAR MOIS: LES DATES-CLÉS EN 2025	91
—● L'ÉQUIPE DU PGI	94
—● VIE DE L'ÉQUIPE DU PGI EN 2025	95
—● LIVRABLES/PRODUCTION DES ACTIONS DU PGI EN 2025	97
—● FORMATION DU PGI	98
—● LE PGI ÉTAIT DANS LA PRESSE EN 2025	99

LES SYNERGIES DU PGI

LES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2025

MEMBRES FONDATEURS



INVITÉS PERMANENTS



ENTREPRISES ET ACTEURS ÉCONOMIQUES



ACTEURS DE LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES



ACTEURS INSTITUTIONNELS ET ORGANISMES DE FORMATIONS & RECHERCHE



COLLECTIVITÉS ET LEUR GROUPEMENTS

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Doubs
le Département

SAÔNE & LOIRE
DÉPARTEMENT

DIJON
métropole

b Grand
Besançon
Métropole

Ville de
Besançon

Dijon

CAS
le Grand Autunois Morvan

Le Creusot
EN BOURGOGNE

PERSONNE QUALIFIÉE



FRANÇOISE CHAGRIN – Représentante UTR CFDT du Doubs

LES INSTANCES DÉLIBÉRATIVES AU 31/12/2025, ÉLUES LE 6 JUIN 2023 – MANDATURE 2023/2026

LE BUREAU

- **Présidente**: Mme Françoise Tenenbaum (Dijon Métropole)
- **Vice-président**: M. Christian Magnin-Feysot (Grand Besançon Métropole)
- **Trésorière**: Mme Blandine Alglave (Groupe La Poste)
- **Secrétaire**: M. Pierre Alixant (Mutualité Française Comtoise)
- **Secrétaire adjointe**: Mme Anne Lubrano (CHU Dijon Bourgogne)
- **Membre du Bureau**: Mme Béatrice Joly (AER BFC)
- **Délégué général**: M. Francis Lebelles (CARSAT BFC)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Collège 1 – membres fondateurs**
 - CARSAT BFC: M. Francis Lebelles (titulaire) – Mme Nathalie Moore (suppléante)
 - CHU Besançon Franche-Comté: M. Thierry Gamond Rius (titulaire) – Mme Catherine Rauscher (suppléante)
 - CHU Dijon Bourgogne: M. Freddy Serveaux (titulaire) – Mme Anne Lubrano (suppléante)
 - GÉrontopôle Pierre Pfitzenmeyer: Pr Patrick Manckoundia (titulaire)
 - Université Bourgogne Europe: M. Vincent Thomas (titulaire) – Pr Alexis de Rougemont (suppléant)
 - Université Marie & Louis Pasteur: M. Hugues Daussy (titulaire) – Pr Magalie Bonnet (suppléante)
- **Invités permanents**
 - ARS BFC: Mme Agnès Ramillon (titulaire) – Mme Anne-Laure Moser (suppléante)
 - Bpifrance BFC: M. Pierre Alain Truan (titulaire) – M. Emmanuel Cordelle (suppléant)
 - URPS médecins libéraux BFC: Dr Eric Blondet (titulaire)
- **Collège 2 – entreprises et acteurs économiques**
 - AER BFC: Mme Agnès Ramillon (titulaire) – Mme Béatrice Joly (suppléante)
 - Groupe La Poste BFC: Mme Blandine Alglave (titulaire) – M. Walter Boblin (suppléant)
 - PAPY HAPPY: M. Joachim Tavarès (titulaire)
 - PMT: Laurent Deschamps (titulaire) – M. Renaud Gaudillière et M. Benjamin Goizet (suppléants)
- **Collège 3 – acteurs de la prise en charge**
 - ADMR Côte d'Or: M. Lionel Parriaux (titulaire)
 - France Alzheimer 21: M. Philippe Goll (titulaire) – Dr Michel Dasriaux (suppléant)
 - Mutualité Française Comtoise: M. Thomas Jouannet (titulaire) – M. Pierre Alixant (suppléant)
 - SIEL Bleu: M. Jean-Michel Ricard (titulaire) – Mme Léa Terreau (suppléante) – M. Julien Staszewski (suppléant)
- **Collège 4 – acteurs institutionnels et organismes de formation & recherche**
 - Fepem: M. Yves Soulier-Dugénie (titulaire) – M. Jean-Luc Gallet (suppléant)
 - MSA Franche-Comté: Mme Agnès Cudrey-Vien (titulaire) – Mme Amélie Colomb (suppléante)
 - RESEDA BFC: Dr Imad Sfeir (titulaire)
 - USH BFC: M. François-Xavier Dugourd (titulaire) – Mme Fanny Jacquot (suppléante)

- Collège 5 – collectivités et leurs groupements

- Département du Doubs: Mme Christine Bouquin (titulaire) – M. Denis Leroux (suppléant)
- Dijon Métropole: M. François Rebsamen (titulaire) – Mme Françoise Tenenbaum (suppléante)
- Grand Besançon Métropole: Mme Anne Vignot (titulaire) – M. Christian Magnin-Feysot (suppléant)
- Région Bourgogne-Franche-Comté: M. Jérôme Durain (titulaire) – Mme Francine Chopard (suppléante)
- Ville de Besançon: M. Magnin Feysot (titulaire) – M. Gilles Spicher (suppléant)
- Ville de Dijon: Mme Nathalie Koenders (titulaire) – Mme Lydie Pfander-Meny (suppléante)

- Collège 6 – personnes qualifiées

- Mme Françoise Chagrin

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE: MEMBRES DU PGI AU 31 DÉCEMBRE 2025

- Collège 1 – membres fondateurs

- CARSAT Bourgogne-Franche-Comté (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail)
- CHU Besançon Franche-Comté
- CHU Dijon Bourgogne
- GÉrontopôle Pierre Pfitzenmeyer
- Université Bourgogne Europe
- Université Marie et Louis Pasteur

- Invités permanents

- ARS Bourgogne-Franche-Comté (Agence Régionale de Santé)
- Bpifrance Bourgogne-Franche-Comté (Banque Publique d'Investissement)
- URPS médecins libéraux Bourgogne-Franche-Comté
(Union Régionale des Professionnels de Santé)

- Collège 2 – entreprises et acteurs économiques

- AER Bourgogne-Franche-Comté (Agence Economique Régionale)
- AGES & VIE
- France Active Franche-Comté
- La Poste Groupe Bourgogne-Franche-Comté
- Merci Julie
- Onze Plus
- PMT (Pôle des Microtechniques)
- Papyhappy
- SNCF Optim services
- Tunstall Vitaris

- Collège 3 – acteurs de la prise en charge

- AFD Bourgogne-Franche-Comté (Association Française des Diabétiques)
- AHBFC (Association Hospitalière de Bourgogne-Franche-Comté)
- ASEPT (Association Santé Education et Prévention Sur Les Territoires Bourgogne Franche-Comté)
- Centre hospitalier Novillars
- Centre hospitalier Jura Sud
- Centre de soins des Tilleroyes
- CAP Santé Interventions
- CLAP (Coordination Locale pour l'Autonomie de la Personne)
- FAPA seniors 21
- Fédération ADMR Côte-d'Or
- FEHAP Bourgogne-Franche-Comté (Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne)
- FeMaSCo Bourgogne-Franche-Comté (Fédération des Maisons de santé et de l'Exercice Coordonné)

- FHF Bourgogne-Franche-Comté (Fédération Hospitalière de France)
- France Alzheimer Côte d'Or
- France Alzheimer Doubs, Jura, Haute-Saône
- France Alzheimer Territoire de Belfort
- Groupe UGECAM Bourgogne-Franche-Comté
- MSA Services Bourgogne-Franche-Comté
- Mutualité française Comtoise
- Mutualité française Saône-et-Loire
- PEP CBFC
- Siel Bleu
- UDCCAS Côte-d'Or (Union des Centres Communaux d'Action Sociale)
- UNA Bourgogne-Franche-Comté (Union Nationale de l'Aide, des soins et des services aux domiciles)
- URIOPSS Bourgogne-Franche-Comté (Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux)
- URPS MK Bourgogne-Franche-Comté (Union Régionale des Professionnels de Santé Masseurs Kinésithérapeute)
- YVY3 Bourgogne SSAM (Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes)
- **Collège 4 – acteurs institutionnels et organismes de formation & recherche**
 - Agirc Arcco
 - AILES (Association Interentreprises Locale d'Entraide Sociale) Autunois-Morvan
 - Banque des Territoires
 - CFDT – UTR de Côte d'Or et CFDT – UTR du Doubs (Confédération Française Démocratique du Travail – Union Territoriale des Retraités)
 - CRESS Bourgogne-Franche-Comté
 - FEPEM (Fédération des particuliers employeurs de France)
 - France Assos Santé
 - Grand Dijon Habitat
 - IRTS Franche-Comté (Institut Régional du Travail Social)
 - Malakoff Humanis
 - MSA Bourgogne (Mutualité Sociale Agricole)
 - MSA Franche-Comté
 - Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté
 - Néolia
 - OPAC Saône-et-Loire (Office Public d'Aménagement et de Construction)
 - Orvitis en Côte-d'Or
 - Promotion Santé Bourgogne-Franche-Comté
 - REQUA Bourgogne-Franche-Comté (Réseau qualité des établissements de santé)
 - Reseda (Réseau Alzheimer Bourgogne-Franche-Comté)
 - SOLIHA Jura Saône-Et-Loire
 - UTBM (Université de Technologie Belfort-Montbéliard)
 - Union Régionale des centres Sociaux et Socioculturels de Bourgogne-Franche-Comté
 - Union Sociale pour l'Habitat de Bourgogne-Franche-Comté
- **Collège 5 – collectivités et leurs groupements**
 - Département du Doubs
 - Département de Saône-et-Loire
 - Dijon Métropole
 - Grand Besançon Métropole
 - Région Bourgogne-Franche-Comté
 - Ville de Besançon
 - Ville de Dijon
 - CIAS le Grand Autunois Morvan
 - Ville du Creusot
- **Collège 6 – personnes qualifiées**
 - Françoise Chagrin, CFDT – UTR du Doubs

LES INSTANCES CONSULTATIVES

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique assiste le conseil d'administration dans la définition de la politique scientifique du PGI. Il accompagne l'équipe salariée, les membres du PGI et ses partenaires dans la production de connaissances dans le champ de la gérontologie.

Pluridisciplinaire, il facilite l'accès aux ressources expertes de la recherche, ainsi que la diffusion des protocoles et des résultats des travaux de recherche auxquels le PGI est associé. Il produit des avis et des recommandations visant à garantir la qualité, la cohérence et l'éthique de la stratégie de développement et d'innovation du PGI.

Le conseil scientifique est animé par sa présidente, avec l'appui de la directrice du PGI. En fonction des thématiques de ses réflexions, il fait appel à des chercheurs et experts associés.

LA COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2024 :

- **ANCET Pierre** – Professeur en Philosophie des Sciences, Laboratoire Centre Georges Chevrier, Université de Bourgogne Europe – Vice-président, délégué aux politiques culturelles de l'Université de Bourgogne Europe – Président de l'Université pour Tous (UTB).
- **Pr AUBRY Régis** – Chef du pôle Autonomie-Handicap, Chef du service de gériatrie au CHU de Besançon Franche-Comté - Axe « Éthique et progrès médical » Inserm CIC 1431 / Neurosciences intégratives et cliniques, EA 481, Université Marie et Louis Pasteur - Directeur de l'espace de Réflexion éthique Bourgogne-Franche-Comté et membre du comité consultatif national d'éthique.
- **Pr BONNET Magalie** – Professeure en psychologie clinique et psychopathologie, Laboratoire de Psychologie EA3188, Université Marie et Louis Pasteur.
- **Pr MANCKOUNDIA Patrick** – Chef du pôle Personnes âgées, Chef du Service de Médecine Interne Gériatrie, CHU Bourgogne Europe – Unité Inserm U1093, Université Marie et Louis Pasteur
- **MONNIER Sophie** – Maître de Conférences HDR en droit public à l'Université de Bourgogne Europe. Rattachée au laboratoire CREDESPO
- **Pr MOUREY France, présidente du conseil scientifique** – Professeure des Universités émérite, Laboratoire Inserm 1093 Cognition, action, plasticité sensori-motrice, Université Marie et Louis Pasteur - Responsable scientifique de l'espace Marey - Membre fondateur de l'Espace de Réflexion Éthique Bourgogne-Franche-Comté.
- **Pr NERICH Virginie** – Pharmacien - Maître de Conférences des Universités à l'UFR Santé de Besançon – Praticien Hospitalier au Centre Hospitalier Universitaire de Besançon.
- **Pr SAGOT Jean-Claude** – Professeur des Universités en Ergonomie, Université de Technologie de Belfort-Montbéliard – Responsable du pôle ERCOS à l'Université Marie et Louis Pasteur.
- **Pr VANDEL Pierre** – Professeur des Universités, Chef du service universitaire de psychiatrie de l'âge avancé Centre hospitalier universitaire vaudois (Suisse) –Président de la Société Francophone de Psychogériatrie de la Personne âgée (SF3PA).
- **Dr VAN WYLMELBEKE Virginie** – Chercheure Hospitalier CHU Dijon Bourgogne F. Mitterrand, Pôle Personnes Âgées, centre gériatrique Champmaillot, Dijon, chercheure attachée au Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation (CSGA), Equipe INRAe « Déterminants du comportement alimentaire au cours de la vie, relations avec la santé », Dijon
- **Pr VINEL Virginie** – Professeure de sociologie et d'anthropologie au Laboratoire de Sociologie et d'Anthropologie (EA 3189), Université Marie et Louis Pasteur

LES GROUPES D'EXPERTS

Chaque année, des projets inscrits au programme de travail mobilisent des groupes d'experts parmi les membres adhérents du PGI, et s'élargissent à d'autres partenaires. En 2025, 23 instances dédiées au déploiement des projets se sont réunies régulièrement (très majoritairement en modalités distancielles).

RECHERCHE - ÉCONOMIE

- **Comité des partenaires du living lab Autonomos** – Animé par Elsa Morier: ARS BFC, APF France handicap BFC, Association Tiers-Lieux BFC, Banque des Territoires, CHU Besançon (équipe INSERM 14-31), CREAI BFC, EPNAC, Malakoff Humanis, Mutualité française Saône-et-Loire, Mutualité française Comtoise, OPAC Saône-et-Loire, Région BFC, PEP BFC, PGI (directeur et membres du conseil scientifique). (1 réunion)
- **Comité de pilotage Prevento** – Animé par la MFSL: PGI (directeur), Agirc-Arrco, ARS BFC, AILES, CIAS Grand Autunois Morvan, Malakoff Humanis, Mutualité Française Saône-et-Loire, Mutualité Française BFC, Région BFC, Département de Saône-et-Loire, La Poste, Apicil, Klésia, Kalivi, CPAM, Tiers-Lieux BFC, usagers du tiers-lieu (1 réunion).
- **Comité d'évaluation Prevento** – Animé par Clémence Quibel et la MFSL: AILES, CIAS Grand Autunois Morvan, Mutualité Française Saône-et-Loire, Mutualité Française BFC, seniors (4 réunions). 3 experts mobilisés sur le suivi méthodologique : Université de Bourgogne Europe (Laboratoire Inserm 1093 Cognition, action, plasticité sensori-motrice et Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche «sociétés, sensibilités, soin» (LIR3S - UMR 7366), Université Marie et Louis Pasteur (Laboratoire de Psychologie EA3188)
- **Groupe d'experts FRAGIRE** – Animé par Clémence Quibel et la Carsat BFC: Carsat BFC, CHU de Dijon, Université Marie et Louis Pasteur (Laboratoire de Sociologie et d'Anthropologie (EA 3189)), Université de Bourgogne Europe (Laboratoire Inserm 1093 Cognition, action, plasticité sensorimotrice) (1 réunion).
- **Groupe de travail FRAGIRE** – Animé par Isabelle Moesch et la Carsat BFC: PGI (responsable projet d'étude et recherche + responsable projets formation-conseil), Kalivi, SudEval, Evaldom (2 réunions)
- **Comité de pilotage de l'étude sur le modèle des résidences autonomie** – Animé par Clémence Quibel: Banque des Territoires BFC, Carsat BFC, Département de Saône-et-Loire, OPAC 71, PEP CBFC, ville de Besançon (CCAS) (2 réunions)
- **Coordination locale de Silver Autonomie (CLSA) Viva lab BFC** – Animée par Juliette Duraffourg: AER BFC, Agirc-Arrco BFC, Banque des Territoires BFC, Bpifrance BFC, CARSAT BFC, France Active Bourgogne, France Active Franche-Comté, MSA Bourgogne, MSA Franche-Comté, PGI (directeur). (2 réunions)
- **Comité régional Opportunités Seniors Bourgogne-Franche-Comté** – Animé par Juliette Duraffourg: AER BFC, Agirc-Arrco BFC, ARS BFC, Banque des Territoires BFC, Bpifrance BFC, Caisse d'épargne BFC, Carsat BFC, CCI BFC, CRESS BFC, Dijon Métropole, FHF BFC, France Active Franche-Comté, Grand Besançon Métropole, Groupe La Poste, MSA Franche-Comté, PMT, Région Bourgogne-Franche-Comté, RFVAA, URIOPSS BFC, Vitagora, PGI (directeur). (1 réunion)
- **Comité des partenaires de la communauté d'innovation Creusot-Montceau** – Animé par Juliette Duraffourg: Association C3R, Association Rêver tout haut, Banque des territoires, CUCM, EHPAD CRT du Creusot, Département de Saône-et-Loire, Fédération ADMR 71, Malakoff Humanis, Mat Med, Mutualité française Saône-et-Loire, OPAC Saône-et-Loire, Onze Plus, Petits Frères des Pauvres, Unis-Cité, Ville du Creusot. (2 réunions)
- **Groupement des prestataires référencés par la Cnav pour les prestations VIVA Lab** – Animé par Juliette Duraffourg: Gérontopôle Auvergne-Rhône-Alpes, Gérontopôle de Bretagne, Gérontopôle de Normandie, Gérontopôle des Pays-de-la-Loire, CEA Tech. (1 réunion)
- **Comité de pilotage ARA** – animé par l'Université Marie et Louis Pasteur – PGI (responsable des projets d'études & recherches), Promotion Santé BFC, CPTS Doubs Central, Réseau seniors du Doubs Central, Conseil Régional des Personnes Accueillies/Accompagnées BFC, CFDT Retraités du Doubs et du Territoire de Belfort, CPAM du Doubs, Banque alimentaire de Besançon, Conseil départemental du Doubs, ARS BFC, Carsat BFC, Petits frères des pauvres, Eliad (1 réunion)

FORMATION – CONSEIL – PRÉVENTION

- **Comité de pilotage des formations en santé mentale pour les évaluateurs** – Co-animé par Isabelle Moesch avec Géron dif: Assurance Retraite (1 réunion)
- **Comité de suivi opérationnel en santé mentale pour les évaluateurs** – Co-animé Isabelle Moesch avec Géron dif: Assurance Retraite (13 réunions)
- **Comité de pilotage démarche Villes Amies des Aînés Le Creusot** – Co-animé par Isabelle Moesch et Anna Château (Ville du Creusot): Services Ville du Creusot, Département de Saône et Loire, ARS BFC, DAC 71, Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau, AGIRC ARRCO, Mutualité Française de Saône et Loire, Centre de ressources territoriales Le Creusot, Promotion santé, OPAC 71, Habellis, et acteurs associatifs et locaux (2 réunions)
- **Comité de pilotage démarche Villes Amies des Aînés Epinac** – Co-animé par Isabelle Moesch et M. Nicolas (Maire de la commune): Services de la commune, Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, Département de Saône et Loire, VYV3 Bourgogne, AGIRC ARRCO, Mutualité Française de Saône et Loire, OPAC 71, France Services Epinac, EHPAD Fougerolles, CPIE Pays de Bourgogne et acteurs associatifs locaux (2 réunions)
- **Comité de pilotage du programme OMEGAH** – Animé par Camille Cholez et Mélanie Marchand: PGI (directeur), ARS BFC, Carsat BFC, MSA Bourgogne, Mutualité Française BFC, RESEDA. (1 réunion) Une réunion s'est tenue à la CARSAT dans le cadre de la dynamique inter programme: OMEGAH, Atout de l'âge, Ateliers Bons Jours
- **Groupe d'experts du module de formation bien être et santé mentale** – Animé par Mélanie Marchand: Dr Ponavoy Eddy, Dr Putot Hubert, Dr Baumann Clément, Professeure Bonnet Magalie, Messelot Adeline, Aymonier Christèle, Dr Martin Isabelle, Aurélie Geng (1 réunion)
- **Comité de pilotage restreint du plan antichute BFC** – Animé par Camille Cholez et Jérôme Narcy: Françoise Tenenbaum, ARS BFC, Carsat BFC, Départements 21, 25, 58, 70, 71, 89, France Assos Santé BFC et Prs France Mourey. (1 réunion)
- **Comité de pilotage UGF inter-gérontopôles pour le centre de ressources et de preuves de la CNSA** – Animé par Gérontopôle Nouvelle Aquitaine: CNSA CRP, PGI, Gérontopôle des Pays-de-la-Loire, Gérontopôle de Bretagne, Gérontopôle de Normandie, Gérontopôle AURA, Gérontopôle Sud, Gérontopôle du CHU de Toulouse (1 réunion + 1 séminaire)
- **Comité inter-axes UGF inter-gérontopôles pour le centre de ressources et de preuves de la CNSA** – Animé par Gérontopôle Nouvelle Aquitaine: PGI, Gérontopôle des Pays-de-la-Loire, Gérontopôle de Bretagne, Gérontopôle de Normandie, Gérontopôle AURA, Gérontopôle Sud, Gérontopôle du CHU de Toulouse (1 réunion)
- **Comité d'expert.es de l'Axe 1 UGF inter-gérontopôles pour le centre de ressources et de preuves de la CNSA** – Animé par Elsa Morier: Pr France Mourey, Pr Jérémie Gaveau, Dr Gauthier Zunquin, Dr Virginie Van Wymelbeke-Delannoy, Pr Benoît Dugué, Dr Joaquim Prud'homme, Pr Patricia Gurviez, Silvy Auboiron, Pr Bienvenu Bongue; Pr Patrick Manckoundia, Dr Arnaud Boujut, Dr Anaïck Perrochon, Pr Nicolas Gueugneau, Patrick Roux et Christian Lambert. (4 réunions) mais ne réunissait que 2/3 experts à chaque fois.
- **COTECH formations de l'Axe 2 UGF inter-gérontopôles pour le Centre de ressources et de preuves CNSA animé par Géron dif** – PGI, Gérontopôle des Pays-de-la-Loire, Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine, Gérontopôle de Bretagne, Gérontopôle de Normandie, Gérontopôle AURA, Gérontopôle Sud, Gérontopôle du CHU de Toulouse? (3 réunions)
- **Comité de Pilotage/Bilan action « voilà l'été » 2025** – Côté Cour: Romane Pousset Berger, Cyril Devesa, Serge Kolski, Jessica Scaranello. PGI: Mélanie Marchand, Jérôme Narcy, Isabelle Moesch (2 réunions)

LE PGI MOIS PAR MOIS: LES DATES-CLÉS EN 2025



JANVIER

- Journée régionale du collectif plan antichute – *Dijon*
- Comité de pilotage restitution VAA Epinac – *Epinac*
- Comité de pilotage restitution VAA Le Creusot – *Le Creusot*
- Formation socle en gérontologie Groupe La Poste – *Distanciel*
- Comité d'évaluation projet Prevento – *Autun*
- Intervention à la commission « cadre de vie et société » du CESER BFC – *Distanciel*
- Participation au forum santé mentale CLS GBM – *Besançon*
- Co-animation du webinaire de présentation du programme Prenons l'âge du bon côté – *Distanciel*



FÉVRIER

- Participation au jury de l'AAP « Innovation sociale en silver économie » – *Besançon*
- Comité de pilotage de l'étude sur les résidences autonomie – *Distanciel*
- Journée phase test opérateurs projet CNSA CRP – *Dijon*
- Journée phase test usagers projet CNSA CRP – *Dijon*
- Comité éthique FHP témoignage PGI – *Distanciel*
- Journée prévention Conseil départemental du Doubs – *Besançon*
- Ateliers thématiques démarche RSE du PGI – *Besançon*
- Comité stratégique du parcours grand âge ARS – *Dijon*
- Participation à la remise des prix de l'AAP « innovation sociale dans la silver économie » – *Besançon*
- Réunion de rentrée du réseau régional de l'innovation AER – *Distanciel*



MARS

- Animation d'un Ciné débat CHU de Dole – *Dole*
- Formation évaluer et repérer les risques de fragilité à domicile Carsat AURA – *Lyon*
- Comité de pilotage Autonomos – *Distanciel*
- Journée Personnes Handicapées Vieilles UFR SPJEPG – *Besançon*
- Intervention au forum des nouveaux communs, solidarité – *Besançon*
- Animation de la soirée thématique du Pays Vesoul Val de Saône – *Vesoul*
- Réunion de la CLSA VIVA Lab – *Distanciel*
- Co-animation du webinaire de présentation du programme Prenons l'âge du bon côté – *Distanciel*



AVRIL

- Animation du comité d'évaluation Prevento – *Autun*
- Présentation du PGI auprès de la CFDT retraités 39 – *Dole*
- Réunion du Conseil scientifique – *Distanciel*
- Participation à l'évènement Vita'Connect de Vitagora – *Dijon*
- Conseil d'administration du PGI – *Dijon*
- Formation des formateurs au programme Prenons l'âge du bon côté – *CNSA CRP – Paris*
- Participation au Salon des Seniors – *Dijon*
- Comité de pilotage Prevento – *Chalon-sur-Saône*
- Journée thématique évaluation d'impact – CNSA CRP – référents CFPPA- *Dijon*
- Participation à l'inauguration des nouveaux locaux SC2S
- Journée thématique évaluation d'impact référents CFPPA- CNSA CRP – *Lyon*
- Formation Omegah module bien être – *Dijon*



MAI

- Open business CCI, Opportunités seniors – *Besançon*
- Formation Omegah module bien être – *Dijon*
- Réunion du groupe de travail PGI sponsoring mécénat – *Distanciel*
- Co-animation du comité stratégique sport santé BFC – *Dijon*
- Organisation du focus groupe sur l'étude sur les résidences autonomie – *Le Creusot*
- Journée thématique évaluation d'impact – porteurs de projets – *Lyon*
- Formation au programme Prenons l'âge du bon côté activités – CNSA CRP – *Dijon*
- Formation au programme Prenons l'âge du bon côté activités – CNSA CRP – *Dijon*
- Présence du PGI au Salon Santexpo – *Paris*
- Assemblée générale du PGI
- Organisation du focus groupe sur l'étude sur les résidences autonomie – *Besançon*
- Intervention URCS restitution aux partenaires – *Talant*
- Comité de pilotage CNSA CRP – *Distanciel*
- Intervention isolement association Petits frères des pauvres – *Paris*
- Intervention conduite automobile pour l'ADMR 70 – *Vesoul*
- Animation de la journée des maires du Doubs – *Besançon*
- Intervention lors des 120 ans de la MF71 – *Chalon-sur-Saône*
- Journée thématique évaluation d'impact – référents CFPPA – CNSA CRP – *Lyon*
- Intervention table ronde – Habitat / Vulnérabilités liées à l'isolement – *Besançon*



JUIN

- Participation au forum sur les mobilités rurales – *Dijon*
- Formations journée thématique évaluation d'impact – porteurs de projets – CNSA CRP – *Lyon*
- COPIL FRAGIRE – *Distanciel*
- Participation journée ORS BFC – *Besançon*
- Formations journée thématique évaluation d'impact – porteurs de projets – CNSA CRP – *Dijon*
- Formation au programme Prenons l'âge du bon côté activités – CNSA CRP – *Dijon*

- Participation au comité stratégique de l'innovation en santé de l'ARS
- Participation au Tour de France de l'Innovation en santé – *Dijon*
- Comité de pilotage de l'étude sur les résidences autonomie – *Distanciel*
- Intervenant au colloque URCS « centres sociaux et vieillissement » – *Plombières-les-Dijon*
- Réunion d'équipe RSE – tri numérique – *Distanciel*
- Participation au Conseil national Silver économie – *Distanciel*
- Animation du comité d'évaluation projet Prevento – *Autun*
- Réunion de lancement du projet de communauté d'innovation – *Le Creusot*
- Festival EHPAD'ons nous 14 dates – *BFC*



JUILLET - AOÛT

- Participation à la plénière du réseau régional de l'innovation de l'AER BFC – *Dijon*
- Participation au French Tech Connect – *Dijon*
- Co-animation du groupe de travail DGCS/ARS/Gérontopôles projet Antichute – *Distanciel*
- Formations journée thématique évaluation d'impact – porteurs de projets – CNSA CRP – *Dijon*
- Animation du groupe de travail politique d'adhésion PGI – *Distanciel*
- Co-organisation du laboratoire des innovations avec Vitagora – *Dijon*
- Animation du comité de suivi Plan Antichute – *Distanciel*



SEPTEMBRE

- Participation au lancement de la fondation Crédit Agricole – *Arc et Senan*
- Participation au copil résidence autonomie hors les murs – Opac 71 – *Distanciel*
- Réunion de lancement de la communauté d'innovation Le Creusot-Montceau – *Distanciel*
- Participation au copil IA et santé de l'ARS BFC – *Distanciel*
- Webinaire les nouveaux profils de résidents – Projet AnimEhpad – *Distanciel*
- Intervention lors des assises communautaires GBM – *Besançon*

• Formation au programme Prenons l'âge du bon côté activités- CNSA CRP – *Dijon*

• Formation bien être et santé mentale – Dimension – *Dijon*

• Webinaire accueil et accompagnement des personnes âgées souffrant de troubles psychiatriques

• Intervention lors de la conférence Horizon Santé 360 – *Besançon*

• Animation du comité d'évaluation projet Prevento – *Autun*



OCTOBRE

• Participation à la journée du programme Interreg France-Suisse – *Morteau*

• Intervention lors de la journée isolement Les Petits Frères des Pauvres – *Dijon*

• Participation au Demo Day VIVA lab – *Distanciel*

• Sessions de formation Evaluation et repérage des fragilités des pensionnés Action sociale SNCF – *Distanciel*

• Participation à la Journée baromètre de l'isolement Les Petits Frères Des Pauvres – *Dijon*

• Participation au séminaire UGF/CNSA – *Paris*

• Participation à la réunion de commission VIVA lab – *Distanciel*

• Evènement Opportunités seniors 2025 – *Dijon*

• Animation de la réunion du Conseil Scientifique – *Dijon*

• Formation au programme Prenons l'âge du bon côté activités- CNSA CRP – *Dijon*

• Participation à la journée « Bouger avec mon référent » Activités physiques

Et sportives en établissement médico-social – Omegah – *Dijon*

• Participation au groupe de travail DGCS/ARS/Gérontopôles projet Antichute *Distanciel*

• Formation Bien être et santé mentale – Dimension Ethique – projet Omegah – *Dijon*

• Intervention table ronde – citoyenneté et autonomie des seniors – *Paris*

• Formation ABC de la gérontologie accompagner les seniors pour bien vieillir – A domicile – *Distanciel*

• Intervention au forum des aidants semaines d'information en santé – *Salins-les-Bains*



NOVEMBRE

• Animation d'un atelier Accueil familial CD 25 – *Baume les Dames*

• Intervention sur les proches aidants auprès des étudiants en pharmacie – *Dijon*

• Formation au programme Prenons l'âge du bon côté activités- CNSA CRP – *Dijon*

• Co-animation webinaire de présentation du programme Prenons l'âge du bon côté – CNSA CRP – *Distanciel*

• Participation à la journée IPVS – *Besançon*

• Conseil d'administration du PGI – *Dijon*

• Participation au colloque QVCT ARACT/ DREETS – *Besançon*

• Formation Journée risques psycho sociaux Omegah – *Dijon*

• Animation journée isolement Les Petits Frères des Pauvres – *Paris*

• Participation à l'événement Créer demain de l'AER BFC

• Animation de l'atelier métiers du bien vieillir SC2S – *Distanciel*

• Organisation et animation du COPIL res-treint Antichute – *Distanciel*

• Organisateur et animateur du webinaire CRT – projet Anim Ehpad – *Distanciel*

• Organisateur et animateur du COPIL projet Omegah – *Distanciel*

• Intervention lors de la journée régionale de la Fédération des acteurs de la santé – *Dijon*

• Intervention lors de la table ronde – le rôle des gérontopôles dans l'innovation – *Paris*

• Participation et stand PGI au Salon silver economy expo – *Paris*



DÉCEMBRE

• Organisation et animation des rendez-vous du réseau des professionnels formés au programme Prenons l'âge du bon côté – CNSA CRP – 4 dates – *distanciel*

• Organisation et animation du webinaire de restitution de l'étude sur le modèle des résidences autonomie

• Présentation du PGI au Lycée Pergaud – *Besançon*

• Participation à la journée mouvement associatif LASA – *Besançon*

L'ÉQUIPE DU PGI AU 31 DÉC. 2025

DIRECTION



JÉRÔME NARCY
Directeur



MARYSE JOSEPH 
Assistante de la gouvernance
de l'Union des GÉrontopôles de France



CAROLE CHARDON
Coordinatrice administrative et financière

LOUIS RIEBEL
Chargé de communication



EXPERTISE



ISABELLE MOESCH
Responsable développement
et responsable formation
& conseil



JULIETTE DURAFFOURG
Responsable développement
et responsable silver économie



ELSA MORIER
Cheffe de projets



CAMILLE CHOLEZ
Cheffe de projets



MÉLANIE MARCHAND
Cheffe de projets



SARAH MAZARD
Cheffe de projets



CLÉMENCE QUIBEL
Responsable études
& recherches

QUENTIN GRILLET
Chef de projets



VIE DE L'ÉQUIPE DU PGI EN 2025



challengemobilite-bfc.fr



**PARTI-
CIPEZ !**



1 PRIX REMPORTÉ: LAURÉAT BESANÇON

L'équipe a relevé pour la cinquième fois le défi du 15 au 21 septembre 2025 et s'est rendue au travail « autrement ».

L'AIDE MÉTHODOLOGIQUE E+ « Comment agir pour l'environnement » de la Fondation de France

Le PGI a bénéficié en 2025 d'un accompagnement pour améliorer son éco-fonctionnement à travers la sensibilisation des équipes et co-élaboration d'un plan d'action adapté.



BANASSA BAMBA

Hommage à Banassa Bamba qui a travaillé plus de 7 mois pour le PGI. Nous avons eu la chance de la connaître comme collègue, mais surtout comme une jeune femme engagée, lumineuse, généreuse et profondément humaine.

NOS STAGIAIRES



Céline PERINI, Stagiaire M2
« Santé Publique Intervention
en Promotion de la Santé »,
de septembre 2024 à juin 2025.
Sujet de stage: évaluation
et coordination du plan antichute en BFC.



Ela Nur USTA, Stagiaire M2 « Economie
de la Santé parcours Management et
Evaluation des Organisations en Santé »
de décembre 2025 à mai 2026. Sujet
de stage: Participation à l'évaluation
d'une expérimentation d'exosquelettes
– conseil aux structures sur les métho-
dologies et indicateurs à mettre en place
sur le plan médico économique



Hugue KOUABENAN, Stagiaire M2
« Politiques publiques, parcours Métiers
de l'action publique et politique » de
mai 2025 à août 2025. Sujet de stage:
participer à la collecte de données et à
la valorisation de retours de terrain dans
le cadre du projet Omegah. Soutenir la
construction d'un nouveau programme
national en lien avec la CNSA et contri-
buer à son déploiement.



Margot Brisson, chargée de mission en
contrat de professionnalisation Master
2 « Sciences sociales – Parcours chargé
d'études sociologiques » de septembre
2024 à septembre 2025

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Poursuite d'un groupe de travail
- Maintien du comité de pilotage interdisciplinaire
- Actualisation continue des 2 DUERP



LIVRABLES/PRODUCTIONS DES ACTIONS DU PGI EN 2025

(ACTEURS ET FINANCEURS À RETROUVER
DANS LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023)



RAPPORTS & GUIDES

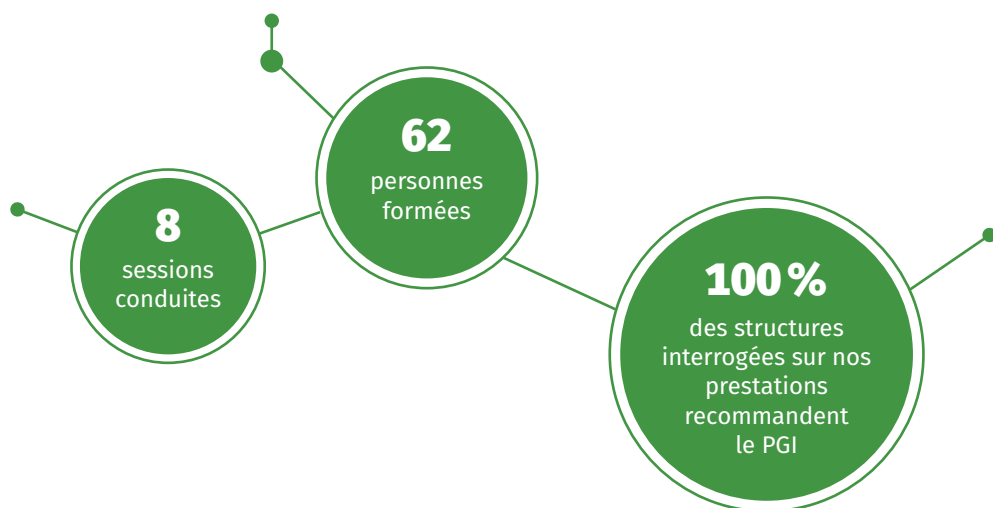
Les livrables disponibles en accès libre

- **Étude résidence autonomie**: rapport de l'étude du modèle des résidences autonomie en BFC (134 pages)
- **Étude résidence autonomie**: note de synthèse du modèle des résidences autonomie en BFC (24 pages)
- **Plan antichute**: bilan du plan antichute BFC 2022-2024 (107 pages)
- **Plan antichute**: cahier des charges du plan antichute BFC 2025-2026 (71 pages)

Les livrables appartenant aux partenaires financeurs

- **MARPA**: rapport d'évaluation nationale du modèle des MARPA (119 pages) (UGF x FN MARPA)
- **MARPA**: note de synthèse évaluation nationale du modèle des MARPA (18 pages) (UGF x FN MARPA)
- **FRAGIRE**: travaux FRAGIRE – Etat de l'art (58 pages) (Cnav x Carsat)
- **Et si on parlait de l'EHPAD d'à côté?**: rapport d'évaluation (30 pages) (Fondation de France x VyV3 X Fond d'appui pour les territoires innovants seniors x Ville de Sombornon)
- **PREVENTO**: évaluation de l'expérimentation 2025-2026 dans le Grand Autunois Morvan – rapport intermédiaire (60 pages) (Mutualité Française Saône-et-Loire)
- **Prestations VIVA lab**: prestation d'accompagnement VIVA lab de l'Adaptelier (49 pages) (CNAV)
- **Formation Assurance Retraite**: E-learning – formation santé mentale du sujet âgé (UGF x CNAV)
- **Formation Assurance Retraite**: E-learning – l'ABC du nouvel évaluateur (UGF x CNAV)
- **Centre de Ressources et de Preuves CNSA**: Kit 1 V déf – programme prenons l'âge du bon côté : activité physique et alimentation (717 pages) [UGF x CNSA]
- **Centre de Ressources et de Preuves CNSA**: Formation Kit 1 – programme prenons l'âge du bon côté: activité physique et alimentation (116 pages) [UGF x CNSA]
- **Centre de Ressources et de Preuves CNSA**: Kit 2 Version intermédiaire – programme prenons l'âge du bon côté: santé cognitive (665 pages) [UGF x CNSA]
- **Centre de Ressources et de Preuves CNSA**: formation Kit 2 script pédagogique – programme prenons l'âge du bon côté: santé cognitive (16 pages) [UGF x CNSA]
- **Centre de Ressources et de Preuves CNSA**: calendrier formation Kit 2– programme prenons l'âge du bon côté: santé cognitive (1 page) [UGF x CNSA]
- **Centre de Ressources et de Preuves CNSA**: Kit 3 revue de la littérature – programme prenons l'âge du bon côté: santé mentale (124 pages) [UGF x CNSA]
- **Accompagnements Villes Amies des Aînés**: état des lieux VAA commune Epinac (138 pages) [Epinac / RFVAA]
- **Accompagnements Villes Amies des Aînés**: diagnostic participatif VAA commune Epinac (27 pages) [Epinac/ RFVAA]

FORMATION DU PGI



LE PGI ÉTAIT DANS LA PRESSE EN 2025: SÉLECTION D'ARTICLES

L'Est républicain (édition Doubs) – 8 juin 2025

Avec la compagnie Advaïta L Cie, les résidents d'Ehpad entrent dans la danse... contemporaine

Doubs

Avec la compagnie Advaïta L Cie, les résidents d'Ehpad entrent dans la danse... contemporaine

La compagnie, créée en 2018 et implantée dans le pays de Montbéliard, proposera son spectacle *Kattu Maram* dans cinq établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes du Doubs, du 23 au 27 juin. Ces représentations s'inscrivent dans le cadre du festival Voilà l'été, porté par Côte Cour, l'ARS et le Pôle de gérontologie et d'innovation de Bourgogne Franche-Comté. L'objectif : favoriser l'accès à l'art et à la culture et de soutenir ainsi le lien social pour les résidents.

Laurie Marsot – 08 juin 2025 à 17:00 – Temps de lecture : 3 min



Kattu Maram est le deuxième épisode d'une série chorégraphique, *Terre Sèche*. Il raconte une rencontre amoureuse entre Alice et Ganesh. Le personnage de Ganesh est joué par Sarath, et Alice, par une danseuse, Ophélie Parot. Photo Advaïta L Cie

Bourgogne-Franche-Comté

« Le marché des plus de 60 ans est un vecteur d'innovations qui devraient nous servir à tous »

La 4^e édition d'« Opportunités seniors » s'est tenue ce mardi au conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, à Dijon. À l'occasion de cet événement régional dédié à la *silver économie*, Jérôme Narcy, directeur du pôle de gérontologie et d'innovation de Bourgogne-Franche-Comté, a répondu à nos questions.

Propos recueillis par Vincent Lindeneher – Hier à 16:16 | mis à jour hier à 16:20 – Temps de lecture : 3 min



Jérôme Narcy, directeur du pôle de gérontologie et d'innovation de Bourgogne-Franche-Comté. Photo V. L.



Ce mardi est marqué, à Dijon, par la 4^e édition d'Opportunités seniors, rendez-vous dédié à la *silver économie* (*). Comment définissez cette dernière ?



« La *silver économie*, c'est le marché des personnes qui ont plus de 60 ans. C'est un marché gigantesque. Il existe, d'abord, parce que la démocratie sociale a bien fonctionné. Car si l'on parle de "marché", cela signifie qu'il y a des gens en bonne santé et qui vivent beaucoup plus longtemps ; ce qui n'était pas le cas, il y a 80 ans. Ce marché, tant pour le secteur lucratif que non lucratif, a deux caractéristiques principales. »

À quoi sert une journée telle qu'Opportunités seniors ?

« Le but est de donner envie, à des entrepreneurs du secteur lucratif (qui ont besoin de mobiliser des capitaux), et aux entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire, de développer des solutions, et des produits, dans la mobilité. »

Pourquoi la mobilité des seniors est-elle si importante ?

« C'est un gros sujet, puisque 30 % de la population en Bourgogne-Franche-Comté a plus de 60 ans. Or, nous ne savons pas tant de choses que cela sur les besoins des seniors en termes de mobilité ; nous n'avons pas beaucoup d'études précises sur leurs flux de mobilité. Nous avons surtout des données sur les trajets domicile-travail, mais moins sur les données des inactifs. Ainsi, cela constitue un enjeu collectif. Nous nous intéressons donc à l'évolution des véhicules : aujourd'hui, les voitures neuves, bardées d'électronique, mais demain, la voiture autonome, et d'autres véhicules (vélos-cargos, etc.), des trains [...]. Ensuite, sur la question de la mobilité alternative, la question est de savoir comment on arrive à faire le dernier kilomètre, qui est si important dans nos territoires, avec des mécanismes de solidarité, d'autopartage, notamment avec des plateformes web... Nous avons beaucoup de choses à réinventer dans la façon de nous mouvoir. »

(*) L'événement a été organisé avec le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de Dijon Métropole.

Dispositif d'Appui à la Coordination 89 – 16 janvier 2025

Retour sur la 3^e journée du plan antichute Bourgogne Franche-Comté



Le jeudi 16 janvier 2025, le DAC 89 a participé à la 3^e journée annuelle du plan antichute, un événement organisé à Dijon. Cette journée a été une opportunité pour échanger et réfléchir autour des enjeux liés à la prévention des chutes, particulièrement pour les seniors, avec des interventions variées et des retours d'expériences enrichissants.

UN PROGRAMME RICHE

Les participants ont pu assister à des présentations, notamment sur les **dispositifs médicaux** et les **innovations thérapeutiques** qui se développent au sein de la région Bourgogne-Franche-Comté. Ces innovations sont essentielles pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées et prévenir les chutes, un enjeu majeur. Un autre point clé de cette journée a été la présentation du **cahier des charges d'évaluation du « plan 2 » antichute**.

DES DISCUSSIONS ET RETOURS D'EXPÉRIENCE PERTINENTS

La journée a également été marquée par plusieurs **tables rondes**, où des experts de la santé, de la gériatrie et de l'innovation ont partagé leurs réflexions sur les **bonnes pratiques à mettre en œuvre** pour prévenir les chutes. Ces discussions ont permis de faire le point sur les avancées et de définir les prochaines étapes pour garantir un accompagnement toujours plus efficace. Des **témoignages de seniors** ont aussi été partagés, illustrant des **parcours chute** vécus, et mettant en lumière à la fois les défis rencontrés et les solutions adaptées. Ces échanges ont permis de mieux comprendre les réalités du terrain et d'affiner les stratégies à déployer pour prévenir les risques liés aux chutes.

UN GRAND MERCI AUX ORGANISATEURS ET AUX PARTICIPANTS

Le DAC 89 tient à remercier l'**Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté**, le **Pôle Gériatrie et Innovation BFC**, la **CARSAT**, ainsi que Dijon Métropole, pour l'organisation de cet événement. Merci également à tous les participants pour leurs échanges constructifs.

Article publié le 16 janvier 2025.





Conception graphique : Justine Garing



SIÈGE SOCIAL

2 rue Denis Papin
25000 Besançon
03 81 41 90 36

ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Apogée C, 7 Boulevard Rembrandt
21000 Dijon
03 80 37 16 23

contact@pole-gerontologie.fr